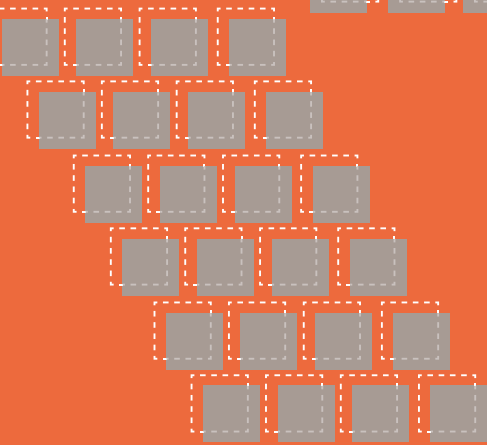
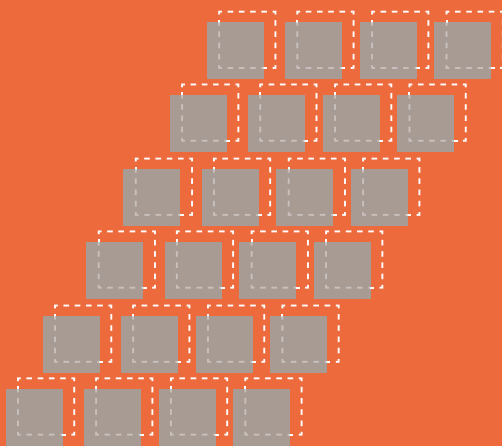
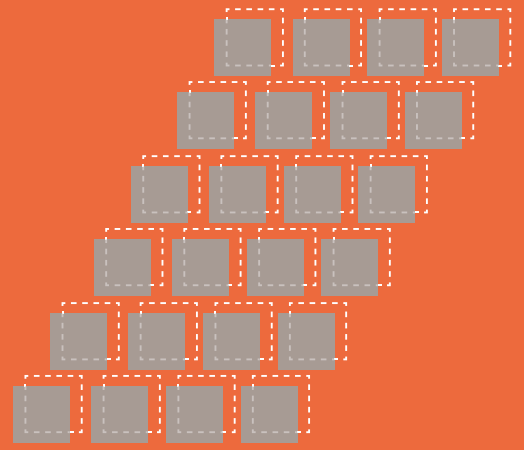


accueillir
à vie | urbanne

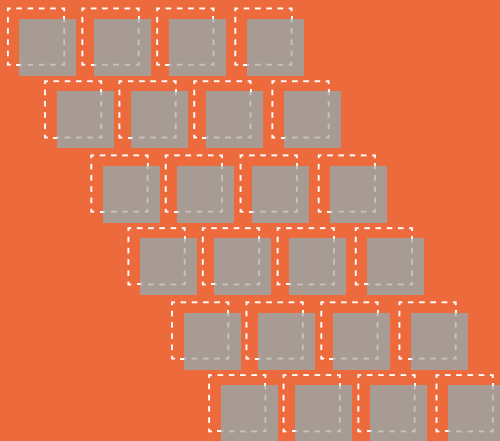


VILLEURBANNE HOSPITALIÈRE

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE
ET PARTICIPATIVE

-

Rapport de mission



AVRIL 2019



« STOP !
Débranchons-nous.
Concentrons-nous.
Écoutons un autre silence :
celui dont nous avons besoin
pour réfléchir un peu.
Et réfléchissons. Un peu. »
Eux, c'est nous. D. Pennac,
2015

Mission confiée par Jean-Paul Bret,
maire de Villeurbanne

VILLEURBANNE HOSPITALIÈRE

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

—
RAPPORT DE CÉDRIC VAN STYVENDAEL

accueillir à villeurbanne

Nous remercions Jean-Paul Bret pour la confiance qu'il nous a accordée dans la conduite de cette mission, les services de la Ville pour leur contribution essentielle au diagnostic territorial et leur mobilisation dans tous les temps de préparation, l'ensemble des personnes rencontrées qui ont manifesté leur intérêt pour cette démarche, les intervenant.e.s (chercheur.se.s, associations, artistes, élu.e.s, professionnel.le.s...) pour leur partage d'expériences, de connaissances, et leur investissement actif dans les différents temps de cette démarche, ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées et ont permis la réussite de cette mission.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

VILLEURBANNE HOSPITALIÈRE

I DU CONTEXTE NATIONAL AU LOCAL : QUELS ENJEUX POUR LE TERRITOIRE ?

II LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE VILLEURBANAISE

III LA DÉMARCHE 2018 « ACCUEILLIR À VILLEURBANNE »

- 1 - Les trois piliers qui guident l'expérimentation
- 2 - Rétrospective de l'année 2018
- 3 - La démocratie locale en actes pour un réalisme de l'hospitalité
- 4 - Les propositions d'actions du jury citoyen pour une ville hospitalière

IV LES PROPOSITIONS POUR AGIR DE LA MISSION ACCUEILLIR À VILLEURBANNE

V BIBLIOGRAPHIE

VI ANNEXES

- La lettre de mission du maire de Villeurbanne à Cédric Van Styvendael
- Les personnes rencontrées



AVANT-PROPOS par Cédric Van Styvendael

Accueillir ou ne pas accueillir : telle n'est pas la question. Formulée en ces termes, elle suscite émotions et injonctions contradictoires. Humanisme et fermeté sont artificiellement renvoyés dos à dos, comme si l'un devait systématiquement s'effacer au profit de l'autre. Entre menaces « d'appel d'air » et procès en naïveté, le débat est stérile et laisse à chacun le goût amer de l'inaction.

Villeurbanne a, jusqu'à ce jour, échappé à cette formulation manichéenne. Ses 2000 ans d'histoire l'ont dotée d'un solide habitus¹ « accueillant ». Pour autant cette capacité d'accueil, fortement mobilisée au 20^e siècle pour accueillir, entre autres, les immigrations espagnole, italienne, polonaise, arménienne, russe, maghrébine, est aujourd'hui fortement bousculée par le contexte national et européen qui voit une partie de sa population s'opposer, parfois violemment, aux nouvelles arrivées, considérées comme « trop nombreuses », « menaçant leur mode de vie », « illégales » et « dangereuses » pour la cohésion nationale.

Les mouvements migratoires sont une des constantes de notre humanité, nos ancêtres les Allobroges, ces Gaulois venus d'ailleurs², en témoignent. Ils ne cesseront pas, surtout si les conflits armés, les déséquilibres économiques et les dérèglements climatiques perdurent. Penser un monde fermé, imperméable grâce à des frontières renforcées est illusoire. Cette conviction, le maire de Villeurbanne l'a faite sienne. Pour autant, en lançant cette mission, il reconnaît la nécessité de trouver de nouvelles réponses pour faire perdurer la tradition d'accueil villeurbanaise.

C'est à cette tâche que la mission Accueillir à Villeurbanne s'est attelée en engageant une réflexion et en créant une dynamique dont nous espérons qu'elle se poursuive durablement.

Pour y parvenir, nous avons fait le choix de mobiliser deux ressorts. Celui de la connaissance et celui de la citoyenneté active. Le sujet des migrations est aujourd'hui manipulé.

Tous les jours de fausses informations circulent. Tous les jours des théories anxiogènes sont agitées : « Grand remplacement, envahissement, submersion migratoire... ». Elles en viennent à prendre le pas sur la vérité des chiffres et la réalité, certes complexe.

En créant une année de l'accueil (plus de 70 événements, 10 000 Villeurbannais.e.s rencontré.e.s), nous avons proposé une approche sensible de l'accueil, une manière de mettre en avant la formidable énergie des Villeurbannais.e.s engagé.e.s, mais aussi d'aborder la question sous des formes renouvelées (fête, festival, bande dessinée, exposition, cinéma, soirée débat, rencontres culinaires...). Ces événements ont également participé à la production d'un contrepoint au traitement médiatique et politique actuel de l'accueil.

Nous avons fait le choix d'organiser une démarche de coproduction citoyenne innovante. Grâce aux 26 membres du jury citoyen et aux 100 participants de la journée créative, 14 propositions ont vu le jour pour une « Villeurbanne hospitalière ». Toutes ces propositions sont à la portée de notre ville et de notre métropole. Elles proposent des pistes pour améliorer l'accueil de celles et ceux qui viennent de loin mais aussi de moins loin. Elles adoptent également un parti pris selon lequel ce qui est positif pour les uns, peut l'être pour les autres. Nous avons tous à gagner à ce que chacun vive dans la dignité.

Pour une « Villeurbanne hospitalière », nous devons produire nos propres réponses avec l'appui des citoyen.e.s et maintenir une pression politique forte en faveur d'évolutions législatives nationales et européennes indispensables.

1 - « L'habitus, système de disposition acquise, est la capacité d'engendrer des pratiques » Pierre Ansart

2 - « Villeurbanne, 2000 ans d'esprit d'indépendance », Alain Belmont, 2015, éditions Glénat.

VILLEURBANNE HOSPITALIÈRE

Villeurbanne possède une identité particulière façonnée depuis la fin du XIX^e siècle, par différents mouvements d'immigration successifs. La population de Villeurbanne, issue de cette histoire, se caractérise aujourd'hui par sa diversité.

Entre volonté politique et solidarités des populations présentes avec les nouveaux arrivants, une tradition d'accueil semble s'être progressivement constituée.

"Venus de régions limitrophes ou du monde entier, motivés par des raisons économiques ou par la volonté de fuir la guerre et les persécutions, ces femmes et ces hommes sont progressivement devenus d'ici. Villeurbanne s'est faite avec eux. Ils ont contribué à lui donner son visage pluriel et populaire." (Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne)

En 2015, puis en 2016, Villeurbanne a été parmi les premières villes volontaires à accueillir des personnes migrantes lors du démantèlement de la « jungle » de Calais. C'est la rencontre de cette histoire villeurbannaise et du contexte actuel des mouvements migratoires, qui a conduit Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, à engager, au printemps 2017, une mission de réflexion sur l'accueil des migrants.

Il a souhaité qu'à Villeurbanne, cette réalité puisse être appréhendée avec responsabilité.

Il a choisi pour ce faire de mobiliser l'ensemble des acteurs et ressources du territoire villeurbannais. Cette mission de réflexion devait répondre à deux questions :

- Cette tradition d'accueil a-t-elle une réalité aujourd'hui ? Comment s'exprime-t-elle ?
- Quelles formes pourraient prendre cet accueil à l'avenir ?
Quels sont les moyens d'agir ? Par quels dispositifs ? Au travers de quels événements ? Dans quels espaces de la vie quotidienne ?

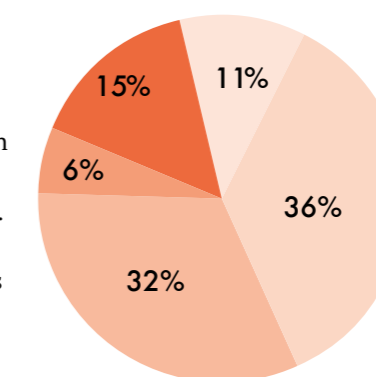


DU CONTEXTE NATIONAL AU LOCAL : QUELS ENJEUX POUR LE TERRITOIRE ?

Les mouvements migratoires de ces dernières années sont assimilés à un phénomène dit de « crise » par lequel l'Union européenne ne cesse de dévoiler ses divisions et d'adopter des mesures exceptionnelles, attentatoires aux droits des migrants¹. Ces phénomènes migratoires ne sont pas nouveaux. Ils s'inscrivent dans un contexte d'immigration durable sur lequel il convient de revenir en dépassant les mobilisations politiques relevant du seul registre émotionnel. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) rappelle à cet égard que les mouvements migratoires n'ont rien de massif. C'est leur accumulation au fil du temps qui finit par produire un changement massif. Le démographe François Héran considère que les mouvements migratoires sont des phénomènes durables qui constituent des éléments moteurs de la démographie en France sur lesquels les politiques n'ont que peu de maîtrise, si ce n'est de penser les politiques d'intégration et de non-discrimination.

Depuis 2017, l'asile est devenu, l'une des portes d'entrée les plus manifestes de l'immigration contemporaine avec 73 802 demandeur-ses-s d'asile², ce qui représente environ 1 personne pour 1 000 habitant.e.s de la population française. A l'échelle de la région Rhône-Alpes, on compte environ 8 675 demandes d'asile en 2017. Le département du Rhône a vu une évolution de la demande d'asile d'environ 22,4% entre 2016 et 2017³. La France accueille néanmoins et en continu « une immigration ordinaire » par les voies légales (mariages mixtes, regroupement familial, étudiants étrangers, loin devant la migration de travail qualifié et l'octroi du statut de réfugié)⁴ constituant un nombre stable d'environ 200 000 titres de séjour délivrés chaque année.

ADMISSIONS AU SÉJOUR PAR MOTIF



11 % Économique
36 % Familial
32 % Étudiant
6 % Divers
15 % Humanitaire

Source : ministère de l'Intérieur

DEMANDES D'ASILE

Zone géographique concernée	2017
A l'échelle européenne	649855
En France	91070
Région Rhône-Alpes	8675
Département du Rhône	2829
Villeurbanne	Environ 700

Source : L'asile en France et en Europe, Etat des lieux 2018, Forum Réfugiés

1 - Blanchard, Emmanuel, et Claire Rodier. « Crise migratoire » : ce que cachent les mots », Plein droit, vol. 111, no. 4, 2016, pp. 3-6.

2 - Hors mineurs non accompagnés

3 - L'asile en France et en Europe, Etat des lieux, 2018, Forum Réfugiés

4 - HERAN. François, Avec l'immigration, mesurer, débattre, agir, Editions La Découverte, 2017.

Signataires de différentes conventions élaborées dans les arènes de la diplomatie internationale (Convention internationale des Droits de l'Homme de 1948, Convention de Genève de 1951, Convention européenne des Droits de l'Homme de 1990), les Etats européens comme la France ont des obligations. Mais les politiques de fermeture et d'urgence sciemment choisies sur le fondement de logiques sécuritaires interrogent la protection effective des droits fondamentaux.

Le processus de discussion en cours sur les politiques en matière d'immigration favorise la construction et la diffusion de catégories « migrants économiques » et « réfugiés politiques », constituant de nouveaux usages problématiques de la question des migrations et conduisant par ailleurs à une véritable concurrence des publics. La figure de l'étranger comme « indésirable » est aussi produit par les discours et politiques actuels. Le statut juridique et administratif de « réfugié » est aujourd'hui le produit d'une série de transformations de définitions aux enjeux politiques évolutifs : « *L'image du réfugié militant politique personnellement recherché, revisitée, glorifiée, mais largement éloignée de la réalité de ce que fut la demande d'asile des années cinquante à soixante-dix, a peu à peu dessiné en creux celle du faux demandeur d'asile d'aujourd'hui, congolais, malien ou chinois, suspecté de fuir au mieux un conflit généralisé, au pire la misère* ». ⁵

C'est de cette façon que la catégorie juridique de « réfugié », construction politique éminente, ne permet pas la reconnaissance de ce statut à l'ensemble des personnes fuyant des violences résultant d'un climat d'insécurité ou d'une guerre. Seule une petite fraction des réfugiés peut se réclamer de la définition juridique issue de la Convention de Genève.

> De qui parlons-nous donc ?

Telle était la première question qui s'est posée à cette mission. Le choix fait a été celui de surmonter les difficultés de langage qui donnent à la dénomination de « migrant » une identité parfois péjorative. Il conduit par ailleurs à catégoriser et uniformiser des situations pourtant variées. Questionner cette dénomination permettrait ainsi de déplacer le curseur des personnes à l'action. Penser l'accueil revient donc, selon, nous à dépasser tout processus d'altérité. En faisant évoluer les pratiques d'accueil pour ces personnes considérées parfois comme « à la marge », nous ferons nécessairement progresser l'accès au droit commun. En revanche, cela n'empêche pas d'avoir une attention particulière aux individus qui éprouvent des difficultés à exercer leurs droits. Pour cela, il apparaît d'abord nécessaire de donner à voir que l'égalité juridico-formelle n'est pas l'égalité réelle.

La formulation universelle de la règle juridique constitue en effet un obstacle à l'égalité effective. La médiatisation de « la crise migratoire » génère en outre un climat dominé par l'urgence et la fermeté qui devient déterminante dans la conception de l'action publique territoriale. Pour autant, si l'immigration est une question qui s'europanise, l'organisation autour des pratiques publiques d'accueil (ou de rejet) provient également des effets du discours public et de l'action publique locale puisque la mobilité humaine inscrit de façon inéluctable le fait migratoire au cœur de l'agenda politique local. En prenant donc le contrepied de cette perception de « crise » et de toute la série de dysfonctionnements structurels que cela engendre, nous choisissons de déconstruire cette stratégie en appréhendant le phénomène de migration comme un processus durable et proposons, à travers ce rapport d'analyse et de propositions, d'esquisser quelles pourraient être les premières réponses locales d'un territoire accueillant.

> Des politiques publiques en tension : l'impact du droit national sur le droit local

Les politiques d'immigration et d'asile dans l'Union européenne ne cessent de se durcir. Les Etats membres continuent de déployer des politiques restreignant le droit d'asile, se focalisant sur la maîtrise des flux migratoires, écartant sciemment le principe de solidarité. Ils le font à travers une politique d'externalisation des frontières avec notamment la création de gardes-frontières et de gardes-côtes que gèrent l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des membres de l'Union européenne (FRONTEX). A cela s'ajoute une politique de délocalisation du contrôle des migrants hors de l'UE à l'image de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie en mars 2016. De plus, le règlement Dublin III qui prévoit le transfert des demandeur.euse.s d'asile vers le premier pays européen où ils ont été enregistrés (pays situés principalement aux frontières de l'Union européenne), crée des situations de précarité juridique qui complexifient aujourd'hui leur prise en charge sociale au niveau local. Cette procédure Dublin fait en France l'objet d'un arrêté organisant sa régionalisation. Désormais les préfets de Région sont compétents pour prendre des décisions de transfert vers le premier pays européen et pour assigner à résidence la personne pendant la procédure de détermination (saisine de l'Etat-membre « responsable » et attente de sa réponse). Dès 2016, on assiste à un renforcement déshumanisant et destructeur à travers la procédure Dublin et son arsenal juridique : les personnes placées en procédure Dublin font désormais l'objet de plusieurs mesures de contrôle (assignation à résidence, déclaration en fuite lors d'un rendez-vous manqué de « pointage », suppression de l'allocation de demande d'asile, placement en rétention).

La loi française Asile et Immigration de 2019 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » ne fait pas exception en la matière puisque qu'elle incarne la fermeté en restreignant les délais de recours pour le dépôt de la demande d'asile et en accentuant les placements en rétention et les expulsions.

Les pratiques d'accueil, et surtout de rejet des étrangers sur le territoire, sont donc d'abord liées aux effets de ces politiques publiques sécuritaires et restrictives des mobilités. Ces dernières tendent en effet à redéfinir des frontières tout au long des parcours des nouveaux arrivants faisant peser une tension permanente sur les actions locales d'accueil et de droit commun.

> « L'accueil », compétence de droit au niveau national

L'accueil des demandeur.euse.s d'asile et des personnes « autorisées à séjourner en France » est une compétence de l'Etat par le biais de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. C'est à cet office que revient le rôle d'octroyer un logement, de garantir l'accès aux soins et à une allocation à laquelle les demandeurs d'asile ont droit. A travers le schéma national d'accueil, les demandeurs d'asile bénéficient d'un hébergement directif (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas le choix du lieu). Celui-ci tient compte du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Toutefois ce schéma prévoit que si l'individu renonce à l'hébergement imposé, il peut se voir priver de ses conditions matérielles d'accueil. Dans la réalité, de nombreux.e.s demandeur.euse.s d'asile arrivent dans une région où ils disposent de soutiens et de réseaux de solidarité qui leur permettent de subvenir à leurs besoins. Par ce renoncement, ils se voient privés de leur allocation pour demandeur.euse.s d'asile en mesure de compenser pour partie l'absence d'hébergement. En conséquence, le demandeur d'asile est susceptible de se retrouver dans une situation de plus grande précarité qui peut l'amener à pousser la porte des services publics locaux.

Dès 2017, le gouvernement met l'accent sur l'« intégration » des réfugiés. Il met en place une délégation interministérielle chargée de leur accueil et de leur intégration auprès du ministère de l'Intérieur. Cette délégation participe à établir la stratégie nationale et met en avant quatre leviers pour l'intégration : la maîtrise de la langue française, la formation civique, l'accès à l'emploi, et la prise en compte de situations particulières. Bien que cette stratégie soit pilotée par l'Etat par le biais de son délégué interministériel, les collectivités territoriales

deviennent « des appuis ». La déclinaison locale de cette politique publique d'« intégration » repose sur l'exercice de leurs compétences et au titre de leurs politiques publiques de droit commun. Le rapport du député LREM Aurélien Taché abonde dans ce sens en proposant de mettre en place une véritable « politique publique d'intégration, ambitieuse et exigeante » permettant une approche globale des différents domaines d'intégration (langue, emploi, logement, droits sociaux). De nombreuses villes européennes ont déjà développé des dispositifs d'intégration sous forme de conventions avec l'Etat (développement d'initiatives sportives et culturelles, mise à disposition de locaux, moyens dans l'apprentissage de la langue, etc.). En France, des crédits délégués via les préfets seront par exemple attribués en 2019 afin « *de mettre en place les actions en faveur des cours de français langue professionnelle ainsi que des mesures d'accompagnement global* ». ⁶

En revanche, les perspectives d'intégration ne visent que les personnes qui sont régulièrement admises sur le territoire. **Or, ce ne sont pas elles qui préoccupent le plus aujourd'hui les acteurs locaux mais bien celles dont les situations administratives et juridiques sont complexes. C'est particulièrement le cas avec les « dublinés » assignés à résidence ou encore les déboutés qui n'ont plus aucun droit mais qui ne peuvent rentrer chez eux, ces derniers n'étant « ni régularisables, ni expulsables » en vertu du principe de non-refoulement. L'illégitimité de leur présence se traduit par une précarité de leurs conditions de vie, qui se donne à voir non plus dans les interstices de la ville mais parfois au cœur de celle-ci.**

> Quand l'accueil devient une compétence de fait au niveau local

Dans la répartition des compétences légales, les collectivités territoriales semblent ne pas être des acteurs de premier plan dans l'accueil des migrant.e-s. Pour autant, ce sont bien elles qui se trouvent concernées au premier plan pour répondre à l'urgence des besoins (hébergement ou logement, accès aux soins, emploi, scolarisation des enfants, etc.) et initient des espaces de réflexion pour apporter des solutions concrètes. Cette réalité sociale est transversale, elle croise une pluralité de domaines et invite, dès lors, à une nouvelle lecture des compétences pour chaque acteur, induisant, dans le même temps, une réflexion quant à la coordination des différentes échelles d'action mises en place et à leur temporalité. Les procédures administratives et juridiques sont complexes et une diversité de statuts coexistent. Les mesures prises par les pouvoirs publics nationaux pour éloigner les individus pris sous le coup du règlement

5 - Akoka, Karen. « L'archétype rêvé du réfugié », *Plein droit*, vol. 90, no. 3, 2011, pp. 13-16.

6 - Projet de loi de finances consacrée aux crédits « asile, immigration, intégration »

7 - Ferré, Nathalie. « Déboutés et déclassés », *Plein droit*, vol. 105, no. 2, 2015, pp. 15-16.

8 - Un des principes fondamentaux du droit des réfugiés est celui du non-refoulement en vertu duquel une personne à qui la qualité de réfugié a été reconnue, ou même qui demande que cette qualité lui soit reconnue, ne peut être renvoyée vers son pays d'origine.

Dublin ou les individus déboutés de leur démarche, sont contreproductives. Invisibilisés par la figure de l'étranger « à expulser », ces individus se retrouvent dans une situation de vulnérabilité et de précarité renforcées. Ne renonçant pas à se réfugier sur le territoire, ils se cachent dans l'attente d'une nouvelle issue. Le constat récurrent est donc le suivant : quelle que soit la décision prise quant à leur demande de séjour, des personnes vont continuer à séjourner sur le territoire. Dès lors, comment accueillir ?

> La Ville, espace territorial de ressources et de contraintes

Plusieurs constats transversaux sont identifiés et empêchent une réelle structuration de la dynamique locale d'accueil.

10 La multiplicité des situations administratives des personnes migrantes (réfugiés, demandeurs d'asile, dublinés, en attente, déboutés,...) pousse les acteurs publics locaux à bricoler avec les procédés administratifs habituels et à créer des catégories pratiques pour procéder à la prise en charge concrète de la personne. Ils répondent au caractère inopérant des catégories administratives institutionnalisées au niveau national et font ainsi face à l'inadaptation des dispositifs locaux qu'ils mobilisent pour leur public habituel.

« On est plus souple quand une personne n'a pas de papiers d'identité et qu'elle ne rentre pas dans les cases » constate le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeurbanne. Même si l'inconditionnalité de l'accueil est un principe pour le CCAS, les réponses ne sont pas toujours adaptées car les agents d'accueil et les travailleurs sociaux se retrouvent très souvent face à des situations inextricables et pour lesquelles ils ne sont pas forcément bien outillés. Ce qui crée un sentiment d'impuissance et de désarroi du personnel face à ces situations de personnes dites « aux droits incomplets » qui peut générer par la suite des tensions entre les acteurs sociaux et les personnes bénéficiaires.

Suite à l'apparition de nouveaux besoins exprimés par l'intermédiaire du personnel de l'école et des psychologues scolaires comme du Point Accueil Ecoute Jeunes, un public particulièrement vulnérable (à l'arrivée ou à la suite de différentes procédures) a pu être identifié : femmes et enfants à la rue, jeunes majeurs isolés. **Ce public supporte en réalité la fragilité d'un système d'acteurs très peu coordonné et parfois méconnu, ne lui permettant pas une prise en charge globale (logement, santé) dont il pourrait bénéficier.**

C'est à travers un système d'acteurs, très sectorisé dont les réponses apportées sont souvent réalisées dans l'urgence et au coup par coup, que la difficulté perdure quant à la construction d'un parcours social cohérent pour que la personne accède effectivement à ses droits.

> Complexité du système d'acteurs : faire avec l'enchevêtrement des compétences

Villeurbanne doit nécessairement être pensée comme une commune s'inscrivant dans un maillage urbain et administratif plus large : le maillage métropolitain dans lequel une pluralité d'acteurs publics/privés interviennent. Différentes formes de collectifs se créent dans une multiplication d'actions individuelles et de rapports entre migrant-e-s et habitant-e-s installé-e-s, véhiculant chacun.e sa conception allant de la générosité charitable à l'action politique et militante. Ces acteurs peuvent être à la fois politiquement indépendants mais malgré tout interdépendants dans chaque processus de négociation puis de mise en œuvre. L'arène locale peut être à cet égard source de conflits entre des acteurs aux approches différentes et aux intérêts contradictoires. Au sein de ce processus décisionnel multi-acteurs où chacun.e se mobilise sur des problématiques communes, il est devenu nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ces nouveaux points de vue sur la manière dont les acteurs locaux se saisissent de la question de l'accueil. Penser l'articulation et les délimitations dans et hors les définitions institutionnelles devient nécessaire en incluant également les citoyens, à l'image des nombreux collectifs qui sont très impliqués à Villeurbanne (Jamais Sans toit, Coordination Urgence Migrants ou le Comité Feysine pour n'en citer que quelques-uns).

Les responsabilités de la Ville en matière sociale ne cessent de croître et des crispations émergent : autour de l'espace public et des camps auto-installés, des squats ou encore des familles avec enfants à la rue. Ces préoccupations ne sont pas propres à la question migratoire. Cette dernière vient plutôt actualiser l'intérêt de s'interroger sur la constitution du maillage social et solidaire aux dynamiques parfois asymétriques révélatrices de prises en charge parcellaires et diffuses d'un public considéré comme précaire qui n'est d'ailleurs pas seulement étranger. Les besoins sociaux rencontrés sont susceptibles de faire évoluer l'accueil dans une approche globale renforçant les dispositifs de droit commun.

Parmi les enjeux et difficultés soulevés, le constat récurrent est le suivant : les compétences institutionnelles sont devenues illisibles. La Métropole de Lyon, collectivité particulière qui possède à la fois les compétences d'une communauté urbaine mais également les compétences du département, exerce à ce titre des compétences qui concernent directement les conditions d'accueil : l'hébergement, le logement, l'insertion par l'activité économique, la prise en charge des mineurs non accompagnés. Villeurbanne en tant que commune représentée politiquement au sein de la Métropole, peut être force de proposition.

> La tension des politiques publiques d'hébergement

L'hébergement en est une illustration manifeste. Selon l'annexe du projet de loi de finances de 2019, seuls 47% des demandeurs d'asile ayant sollicité un hébergement étaient effectivement hébergés. Les autres, c'est-à-dire plus de la moitié, se retrouvent donc à la rue et contraints à chercher un hébergement par leurs propres moyens. En effet, les dispositifs d'hébergement⁹ intrinsèquement liés au traitement des situations administratives des individus s'amoncellent et ne suffisent plus à répondre aux besoins, et ce malgré la mise en place d'un schéma national de rationalisation¹⁰. De plus, tou.t.e.s celles et ceux qui ne rentrent pas dans ces dispositifs dédiés sollicitent l'hébergement d'urgence (le 115 très souvent) qui est, lui aussi, régulièrement saturé.

La loi de finance pour 2019 prévoit une augmentation du nombre de places d'hébergement. L'écart reste néanmoins encore important entre les besoins constatés et le nombre de places disponibles¹¹. Cette tension dans les dispositifs d'accueil a conduit à instaurer un système de priorisation sur un principe d'équité. Les nouvelles directives politiques de « maîtrise des flux migratoires » poussent néanmoins à des problématiques de sélection voire de « tri » comme cela a pu être le cas lors de la circulaire du 12 décembre 2017 qui devait permettre « l'examen des situations administratives en hébergement d'urgence ». Face à ce manque de cohérence dans l'ensemble des structures existantes, lié à une gestion court-termiste, on assiste à une forte contradiction des politiques publiques. Celles-ci adoptent d'un côté une gestion conjoncturelle basée sur l'urgence (souvent au prix fort), c'est-à-dire en augmentant la prise en charge des nuits d'hôtel très coûteuses. De l'autre côté, elles promeuvent le discours de la politique du « logement d'abord » qui n'est pas accessible à tou.t.e.s. En définitive, elles n'agissent pas de façon structurelle sur l'urgence sociale. Le décalage entre la conception des politiques publiques sociales et des réalités locales contraignent les collectivités locales (les villes notamment) à intervenir quasi-systématiquement dans l'urgence et dans un cadre juridique souvent flou. C'est la raison pour laquelle chacun des acteurs, tant les services de l'Etat que les services décentralisés, doit pouvoir se repositionner afin de penser de façon effective le partage des réponses locales à apporter.

> Plusieurs processus d'adaptation et de dynamiques sociales ont été engagés pour faire face à ces enjeux locaux.

De nombreux acteurs agissent très souvent « dans l'ombre » alors même qu'ils constituent des acteurs clés de l'accueil. Au sein des services municipaux, certains travaillent grâce à des compétences qui ne sont pas très éloignées de leurs compétences habituelles. Certains en revanche voient émerger de nouvelles préoccupations qui ne sont pas les leurs habituellement.

« Il y a des implications multiples et des engagements nouveaux pour les agents municipaux qui ne relèvent pas de leur fiche de poste » remarque le directeur du service Education de la Ville de Villeurbanne en parlant des ATSEM qui vont apporter de l'aide aux enfants de familles à la rue (accès aux douches, à la nourriture).

Le cas de l'enfant scolarisé est devenu la porte d'entrée d'une mobilisation particulière. Touchés par la situation de familles sans logement dont les enfants sont scolarisés, de nombreux parents d'élèves, enseignants et personnels de l'école se sont constitués en collectifs : le collectif Jamais sans toit, le Réseau éducation sans frontière ainsi que le collectif Feysine se mobilisent sur le territoire villeurbannais. Ils occupent les écoles. Les services doivent en conséquence adapter leurs réponses et trouver des solutions. L'évacuation des camps auto-installés rend également difficile le suivi des enfants scolarisés. L'école est en effet devenue un lieu de refuge mais aussi d'inclusion des familles à la rue avec enfants. Il permet la création de liens sociaux et la mise en route de démarches concrètes vers le droit commun.

Par le biais de la scolarisation, les familles sont identifiées par les différentes personnes présentes autour de l'école ainsi que des services de la Ville (Education et CCAS principalement). Ces familles sont donc plus facilement identifiables que les personnes isolées car elles sont considérées aux yeux de l'administration comme ayant une partie des droits (le droit à la l'éducation pour les enfants par le biais de la scolarisation), même si le reste du parcours d'accès aux droits peut s'avérer encore très compliqué.

Entre réponses à des situations d'urgence et mise en place de programmes culturels, le réseau de lecture publique est aussi confronté aux problématiques sociales de l'accueil. Les médiathèques en tant que lieux publics, peuvent être amenées à gérer des situations complexes. Cela a été notamment le cas lorsque le public d'un camp auto installé à proximité venait régulièrement utiliser les locaux, en particulier les sanitaires pour des besoins élémentaires. La situation a créé des tensions humaines avec les usagers « habituels » du service public. Des questions de sécurité se sont posées.

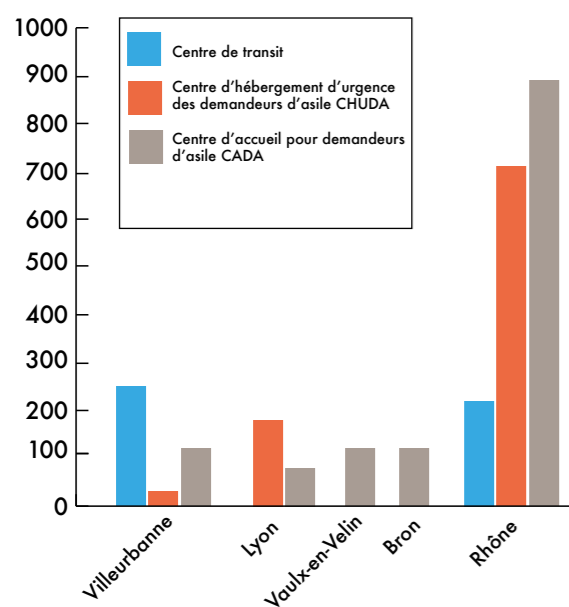
09 - Le dispositif national d'accueil a considérablement évolué et s'est complexifié : du centre provisoire d'hébergement, aujourd'hui une quantité de dispositifs existe : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile, hébergement d'urgence demandeurs d'asile, Accueil temporaire service asile ATSA, centre d'accueil et d'orientation CAO, programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile PRAHDA avec la toute dernière création le centre d'hébergement pour migrant CHUM. (Annexe)
10 - Article L 744-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile relatif au schéma national d'accueil des demandeurs d'asile
11 - www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2019/pap/pdf/PAP2019_BG_Immigration_asile_integration.pdf

Comment dès lors s'adapter et accueillir au mieux tous les publics ? Telle était l'interrogation des professionnels de la médiathèque à propos de leur rôle et de leur accompagnement pour des besoins qui ne relevaient pas de leurs compétences usuelles. Certaines médiathécaires de la Maison du Livre, de l'image et du son, ont permis la traduction de documents et ont proposé de l'aide aux devoirs pour les enfants à la rue scolarisés. De part leur parti pris d'ouverture dans l'accès à la culture et à l'information pour le plus grand nombre, les bibliothèques du réseau de lecture publique sont logiquement concernées et investies autour de cette thématique.

Les Maisons des Services Publics situées dans différents quartiers de la ville, connaissent aussi des difficultés lorsqu'elles rencontrent du public étranger. C'est particulièrement le cas pour les maisons à proximité des structures d'Adoma, d'Aralis ou encore de Forum Réfugiés. Il s'agit très souvent d'une limite relative à la langue constituant une barrière dans l'accès à l'information et aux droits. Cet accueil est parfois inégal d'une Maison des Services Publics à l'autre avec une connaissance plus ou moins adaptée du droit des étrangers et de l'asile, et de ressources humaines en langue plus ou moins développées, dans l'accompagnement des personnes étrangères.

> Adaptation de l'accompagnement social et des dynamiques locales : quel accueil à Villeurbanne ?

Capacités d'accueil



Source : schéma régional d'accueil en nombre de places

La Ville a choisi de se positionner en faveur de l'accueil et de mettre à l'œuvre un véritable laboratoire de l'action publique en ce sens. Elle s'appuie notamment pour ce faire sur un contexte municipal favorable aux politiques de droit comme levier de l'égalité.

Elle le fait à différents niveaux :

- Villeurbanne est engagée dans une politique de lutte contre les discriminations et anime un réseau de vigilance pour l'égalité et la non-discrimination. La mission « lutte contre les discriminations » met en œuvre les actions de la Ville et travaille avec ses partenaires locaux à l'effectivité des droits sur le territoire.
- Par le biais des services de Santé scolaire et d'Hygiène, le service municipal de Santé publique est devenu un point d'entrée manifeste dans l'identification et le traitement des situations précaires de familles à la rue. Il accorde une attention particulière à la prise en charge des personnes vulnérables entre acteurs locaux.
- Grâce au Centre communal d'action sociale (CCAS) et au principe de l'inconditionnalité de l'accueil social, la commune intervient très largement dans le quotidien des personnes les plus démunies (domiciliation, octroi d'aides sociales). Force locale complémentaire de l'action structurelle de la Métropole de Lyon, elle peut développer une action de proximité et d'expérimentation dans la mise en œuvre des droits des plus précaires. Elle assure d'ores et déjà une veille sociale avec l'association ALPIL (Action pour l'insertion et le logement) : repérage, diagnostic social, interpellation de l'Etat, et travail d'accès aux droits (scolarisation, AME, domiciliation, etc.). Intermédiaire incontournable dans la gestion de l'urgence sociale, le CCAS a également coordonné une réflexion collective avec des associations et des collectifs citoyens qui a donné lieu à l'élaboration d'un **guide de l'urgence sociale** pour les besoins de premières nécessités (se loger, se nourrir, se vêtir à moindre coût, accéder aux soins de santé, se faire aider, grandir et s'instruire, se déplacer, accéder aux loisirs et numéros utiles).

En réponse aux situations de familles à la rue accompagnées par des collectifs citoyens et en concertation avec les acteurs publics locaux comme elle avait pu le faire lors de l'évacuation des familles du bidonville de la Feyssine en 2016, la Ville de Villeurbanne a choisi de décliner le dispositif expérimental issu :

Le programme étatique I2E (Insertion par l'école et l'emploi) pour d'autres familles. Ce dernier s'inscrit dans le plan « Logement d'abord » et de « lutte contre le sans-abrisme ». Elle le met en place à son échelle avec quatre familles dans des logements de la Ville. Cela consiste alors en la mise à l'abri dans un logement transitoire (par le biais d'une intermédiation locative) avec un accompagnement social pour les démarches administratives, pour le logement, pour l'emploi ainsi que le versement d'un pécule pour les besoins de premières nécessités. En contrepartie, les familles s'engagent, dans le cadre d'une charte, à scolariser leurs enfants, à entreprendre des démarches pour trouver un emploi, etc. Cette expérimentation, forte de son succès, permettant l'insertion professionnelle et l'autonomisation des ménages, a été étendue à d'autres familles. Désormais intitulé « **1 Ecole, 1 Toit, des droits** », ce dispositif d'insertion par le logement destiné aux familles sans abri ou vivant en habitat précaire (squats, bidonvilles) se consolide. Les familles accompagnées sont toutes ressortissantes de l'Union européenne

- Sur la demande de la SLEA (Société Lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence), **deux colocations solidaires** ont été mises en place dans des logements sociaux de l'office HLM Est Métropole Habitat dans le quartier du Tonkin pour loger des mineurs non-accompagnés.
- Dans le cadre de la scolarisation des enfants, les familles précaires bénéficient d'un accompagnement renforcé pour les dossiers administratifs et l'application d'un **tarif d'urgence** pour la restauration et les activités périscolaires.
- **Un fort terreau de solidarités locales et d'acteurs de proximité**
Villeurbanne possède un tissu associatif fort. A ce jour, 234 associations sur 709 sont répertoriées comme ayant des objectifs de solidarité et de relations internationales. Ces associations s'inscrivent dans la dynamique de la vie associative villeurbannaise : les rendez-vous « dialogues Ville/associations » tous les deux mois ainsi que la biennale des associations qui accordent une place importante aux réflexions et projets collectifs. Les associations participent activement aux dynamiques d'accueil en facilitant l'accès à des services, en orientant vers des dispositifs dédiés et en mobilisant les solidarités de proximité. Les centres sociaux font également partie des acteurs premiers de l'accueil. Véritables lieux de proximité, les centres sociaux deviennent des interlocuteurs privilégiés. En dehors de tout cadre administratif, légal, sans position de subordination (comme de possibles ouvriers de droits à leur égard qui pourraient créer une situation d'inégalité), les centres sociaux œuvrent à un accompagnement personnalisé.

Ils participent à préserver les relations sociales, favorisent l'inter-réseau à travers différents temps forts d'accueil

(repas de solidarité, fêtes) et contribuent à renforcer le maillage de la solidarité. En outre, ils viennent très souvent en complément des services publics locaux. Ils assurent des permanences qui permettent d'orienter les personnes dans l'accès aux droits, qu'il s'agisse d'hébergement, de droits sociaux, ou encore d'emploi... Nombreuses sont les personnes perdues, mal ou peu orientées en raison d'un manque d'accompagnement ou d'un trop plein d'informations difficiles à assimiler, qui viennent à leur rencontre. Ils proposent par ailleurs des cours de français langue étrangère (FLE).

- **Des associations historiquement engagées**
- **Le CCO**

Créé en 1963, le Centre Culturel Œcuménique (CCO) est un lieu incontournable de l'accueil, du dialogue interculturel et de l'innovation sociale et citoyenne. Il a été conçu à l'origine « comme un lieu de liberté ouvert à tous, où il serait possible de discuter des questions de société en France et dans le monde. Le projet original suscite alors le soutien financier de grandes entreprises et banques lyonnaises. » Dès l'origine, l'identité du lieu se forge autour d'une volonté d'ouverture, allant du local à l'international, d'un accueil très large des populations venant de tous les horizons et de la rencontre des milieux étudiants, militants et intellectuels. Aujourd'hui il accueille environ 350 associations et 40 000 personnes par an. Il reste attaché au projet de participer au dialogue interculturel et d'être un lieu où les différentes populations, sensibilités, paroles, cultures, religions et esthétiques peuvent entrer en dialogue, se rencontrer, s'engager et construire des projets ensemble. Quand nous avons cherché un acteur pour nous accompagner sur le jury citoyen, il nous a semblé « naturel » de le demander au CCO.

- **La MJC de Villeurbanne**
La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) est un espace de socialisation, d'éducation populaire et d'animation pour les jeunes. Sa programmation porte de grandes thématiques citoyennes pour débattre et interroger. Pour favoriser l'accès de tou-t-e-s à la culture et notamment des réfugié-e-s accueilli-e-s sur le territoire, la MJC a mis en place une cotisation solidaire. Chaque adhérent peut verser librement entre 1 et 5 € pour permettre à des personnes à très faible ou sans revenus de s'inscrire à une activité.
- **Forum Réfugiés-Cosi**
L'association Forum Réfugiés-Cosi qui accueille, accompagne et héberge les demandeurs d'asile et réfugiés s'est installée à Villeurbanne il y a maintenant plus de 35 ans. Cette association s'est **donnée pour but** :

- **d'accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés de toutes origines et de défendre le droit d'asile,**

- d'accompagner les étrangers dans l'exercice effectif de leurs droits, et de lutter par tous moyens contre les discriminations dont ils pourraient être l'objet ;
- de promouvoir et défendre partout dans le monde les droits, l'état de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le développement local, spécialement par le partenariat avec les organisations des sociétés civiles
- d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aux plans local, départemental, régional, national, européen et international (notamment le HCR et les autres agences de l'ONU), tant pour la négociation des meilleures conditions possibles d'accueil et d'insertion des réfugiés que pour la promotion et la défense des droits de l'Homme et de l'état de droit ;
- de mettre en œuvre toutes les activités, notamment de documentation, d'information, de communication, de plaidoyer, de formation, d'expertise et de recherche, et de favoriser les liens et la connaissance mutuelle entre les peuples et leurs cultures.

En 2016, lors de l'évacuation du campement de Calais, Forum Réfugiés-Cosi a organisé et géré le Centre d'accueil et d'orientation (CAO) créé à l'Autre Soie dans les anciens bâtiments de l'IUFM, pour accueillir une centaine de migrants sur le territoire villeurbannais. Forum Réfugiés-Cosi gère à Villeurbanne un centre de transit, un centre d'accueil et un centre d'hébergement d'urgence pour des demandeurs-ses d'asile. Elle gère également un centre de santé innovant et reconnu en France pour le soin des traumatismes et des souffrances psychiques liée à la guerre, aux violences et à l'exil.

• La Fondation Aralis

Créée à Lyon en 1951 sous le nom de Maison de l'Afrique du Nord, elle accueille à l'époque les travailleurs venus d'Algérie, de Tunisie et du Maroc pour reconstruire la France d'après-guerre. Très vite, les foyers de la Maison de l'Afrique du Nord accueille des résidents de différentes origines : des Espagnols, Portugais, Turcs, Italiens... L'association prend alors le nom de « Maison du Travailleur Étranger » (MTE). En 1994, la Maison du Travailleur Étranger devient « ARALIS » : Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale, marquant l'élargissement de ses missions. Aujourd'hui la Fondation Aralis est un acteur du logement pour nombre de personnes en situation de vulnérabilité qui répond à des besoins fondamentaux : le logement et le lien social. Elle gère 9 résidences sociales à Villeurbanne et a développé des projets particulièrement innovants autour du logement et du maintien à domicile des chibanis, anciens travailleurs migrants venus du Maghreb et aujourd'hui âgés.

• Adoma

Adoma a été créée en 1956 sous le nom de Sonacotral (SOciété NAtionale de COnstruction pour les TRavailleurs

ALgériens) par les pouvoirs publics afin de résorber les bidonvilles et d'accueillir les travailleurs algériens dans un contexte de grave pénurie de logements sociaux. Au fil du temps, sa mission évolue, et la société est repensée Adoma en 2007. Elle met en place un programme de réhabilitations et de transformations de ses anciens foyers de travailleurs migrants en résidences sociales (au nombre de 7 aujourd'hui sur Villeurbanne) qui s'adressent à un public plus large, accueillant des ménages qui rencontrent des difficultés à accéder à un logement de droit commun : jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs migrants, familles monoparentales...

• Le développement de dispositifs citoyens

En réaction à l'actualité politique ou à la simple présence de situations humaines devenues insupportables, de nombreux habitants ont décidé d'accueillir des personnes migrantes à leur domicile. Ces initiatives peuvent être indépendantes, inscrites au sein de réseaux militants ou coordonnées par des programmes associatifs. Le profil des personnes hébergeant des migrants est hétérogène (étudiants, personnes seules, retraités ou familles avec enfants). Devoir d'humanité, réponses aux défaillances de l'Etat, relais nécessaires... sont autant de positions partagées par les différents hébergeurs. Ces derniers ont un point commun : ils soutiennent une autre politique de l'accueil en France.

> Réseaux de solidarité citoyenne

De nombreux réseaux citoyens émergent dans l'agglomération lyonnaise. Ils proposent un hébergement chez soi.

- **RÉSEAU DE L'OUVRE-PORTE** : il s'agit d'un accueil citoyen à la maison porté par une plateforme. Les personnes accueillies doivent être dans une procédure de demande d'asile. C'est le seul critère défini. Ce réseau permet d'accompagner les accueillants et accueillis, de faire de la médiation, de donner les outils clés pour faire en sorte que l'accueil se passe bien.
- **SINGA** : Grâce à une plateforme numérique, l'association SINGA permet de mettre en relation des nouveaux arrivants avec des habitants à travers une déclinaison de programmes allant de l'hébergement aux activités de loisirs. Le programme « Comme à la Maison » (CALM) permet un accueil temporaire sur des périodes de 3 à 12 mois d'une personne ayant le statut de réfugié ; ce dernier profite d'une immersion et travaille à son insertion. Les projets Vacances permettent d'accueillir une personne sans considération de son statut selon les possibilités : le temps d'un week-end, de congés, etc.

• **TERRE D'ANCRAGE** : Fondée depuis 2017, par des étudiants de l'Ecole normale supérieure de Lyon, l'association propose des activités festives aux migrants

quel que soit leur statut. A la suite d'une prise de conscience relative au contexte tendu de l'hébergement Terre d'ancrage a décidé d'accueillir. Les hébergeurs s'engagent sur plusieurs mois mais à mi-temps : ils sont deux à accueillir une même personne.

DANS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

- **ACLAAM** : Association catholique pour l'accueil et l'accompagnement des migrants. Une cellule diocésaine rassemble les propositions d'hébergement.
- **JRS Welcome** : Service jésuite pour les réfugiés qui propose, à des demandeurs d'asile sans solution de logement, un accueil en famille ou au sein d'une communauté religieuse.

- **COLLECTIFS CITOYENS INFORMELS** : face à des situations d'urgence, des voisins ou des parents d'élèves ont été amenés à venir en aide aux familles à la rue voire à les héberger chez eux.

• LES ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LES PAYS D'ORIGINE , SYSTÈME DE SOLIDARITÉ INFORMELLE ET DE PROXIMITÉ

Les associations en lien avec les pays d'origines de leurs membres sont nombreuses à Villeurbanne. Leur diversité est à l'image de l'histoire de la ville et des vagues successives de migrations (espagnole, italienne, arménienne, algérienne, sénégalaise...). Ces associations continuent de transmettre leurs valeurs, d'enseigner leurs cultures et leurs langues, tout en s'inscrivant dans les « normes » de la société d'accueil. En plus de cette fonction de transmission et de solidarité, elles soutiennent les parcours d'inclusion en mettant en place des cours d'alphabétisation, d'aides aux devoirs pour les plus jeunes et elles accompagnent les personnes dans l'apprentissage des codes sociaux et dans les démarches administratives (traduction des documents, accompagnement pour les services sociaux...). A Villeurbanne, ces associations apprécient d'être traitées comme les 709 autres associations agissant sur le territoire de la commune.

> Comment la Ville peut-elle devenir un agent actif de l'accueil ?

De toutes ces considérations et différentes tensions, le concept de l'hospitalité est fréquemment mobilisé pour caractériser cette démarche d'accueil. Comment appréhender l'organisation de l'hospitalité ? L'hospitalité publique n'est aujourd'hui plus évidente et semble reposer largement sur une pluralité d'hospitalités privées .^{12/13} De surcroît, dans un tel contexte, faire l'expérience de l'accueil, c'est aussi sonder l'engagement pris par

les politiques municipales et la façon dont ces dernières peuvent se construire et se distinguer des politiques gouvernementales. La question des choix politiques est donc incontournable, ceux-ci viennent fonder les conditions de l'accueil dans un contexte national hostile. Les collectivités peuvent notamment se positionner sur le terrain des idées. La situation des migrants en France s'inscrit dans un bon nombre de débats politiques : de la suspicion à la construction de discours xénophobes, à la pratique d'une forme de « racisme institutionnel », au débat sur l'identité qui va de pair avec l'universalité : il s'agit d'un vrai débat social pour lequel il convient de savoir si les acteurs locaux décident de dépasser ces registres et si le territoire ne donne pas la possibilité d'expérimenter une vision propre de la thématique de l'accueil.

Comment penser l'hospitalité demain face aux différentes tensions et enjeux dans l'accompagnement de chaque personne nouvellement arrivée ? La dimension locale permet d'incarner un autre mode de procéder, davantage basé sur des relations interpersonnelles et de proximité (école, quartier, associations, ...). Sur cette base-là, de nombreuses initiatives naissent grâce aux dynamiques d'hospitalité et dans le même temps, le migrant vit sa trajectoire à l'épreuve des modalités institutionnelles d'accueil. Comment articuler ces politiques d'accueil avec les initiatives locales ? Comment peut-on désormais incarner l'hospitalité communale ? Quelles peuvent être les traductions concrètes d'une ville accueillante ?

De nombreuses pistes sont à explorer dans ce domaine, et c'est ce que nous avons tenté d'esquisser en initiant cette démarche.

12 - P rogramme Babels (dir. Michel AGIER), Entre accueil et rejet, ce que les villes font aux migrants, Editions Le passager clandestin, 2018
13 - De nombreux réseaux citoyens se sont développés (L'Ouvre-Porte, Singa, JRS Welcome...)

-||-

LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE VILLEURBANAISE

De mai à juillet 2017, nous avons rencontré une trentaine d'acteurs de l'accueil au sens large. Ces échanges nous ont permis de mettre en lumière un terrain fertile d'initiatives territoriales. La consultation des acteurs locaux très différents les uns des autres (associatifs, de la solidarité, culturels, culturels, économiques et politiques...)¹⁴ nous a conduits à nous interroger sur les dynamiques locales de l'accueil et à en appréhender au mieux les contours.

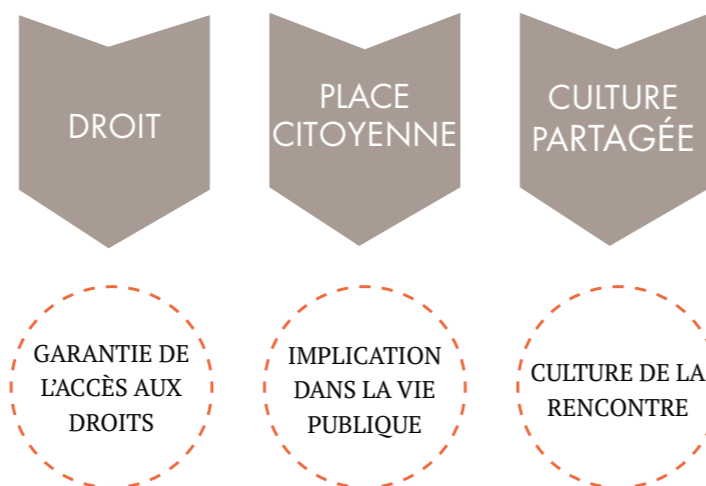
Lors des entretiens, une pluralité d'aspirations communes s'est révélée : celle de mieux se connaître, de se coordonner, de communiquer, comme la volonté de vivre de nouvelles expérimentations citoyennes et festives permettant de renforcer le tissu social de Villeurbanne.

Souhaitée comme une approche renouvelée alliant le sensible et la participation, la démarche « Accueillir à Villeurbanne » s'est donnée comme objectif de répondre à ces aspirations.

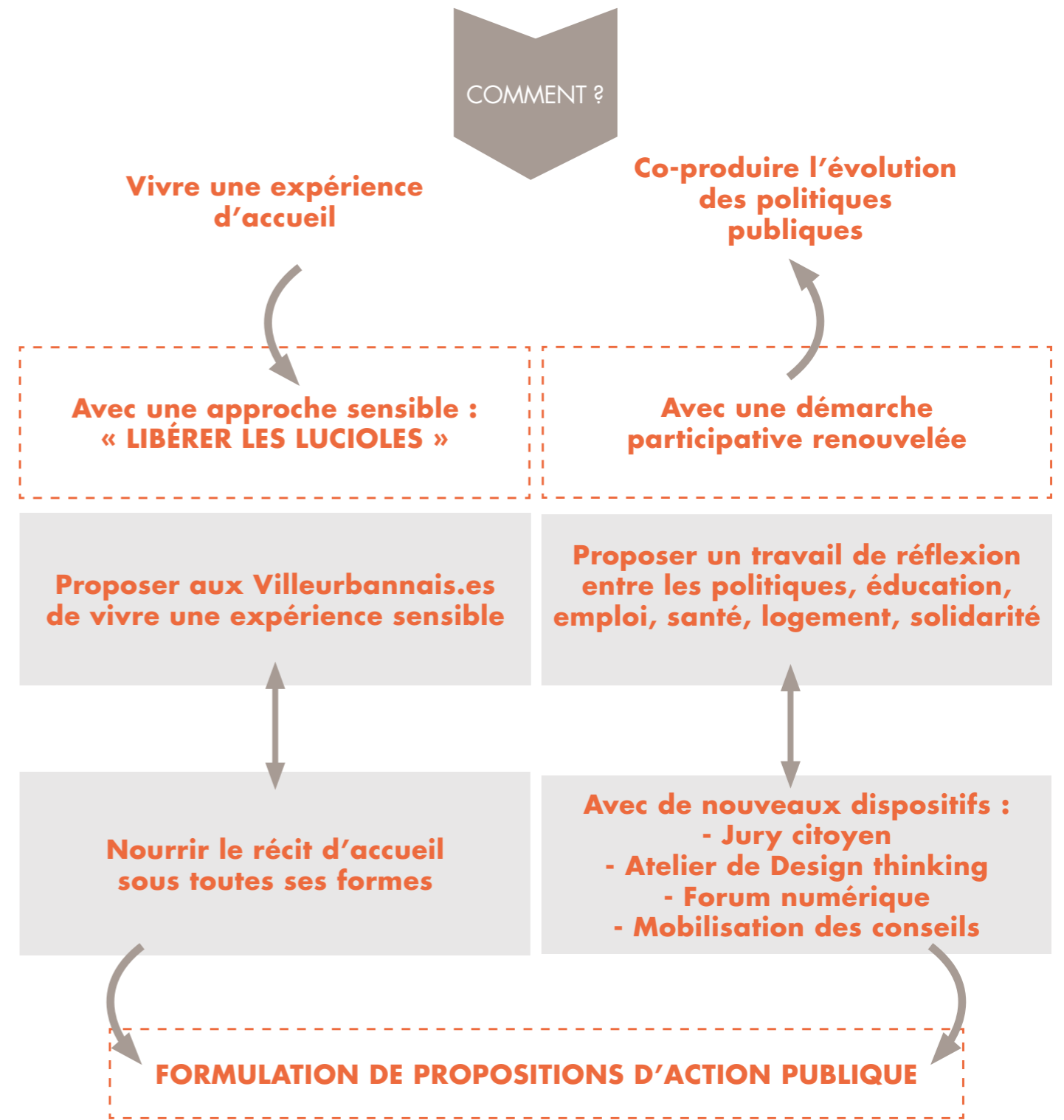
Cette mission a donc été l'occasion de contribuer à la construction de réponses partagées autour de l'accueil afin d'enrichir les politiques publiques et d'alimenter la dynamique collective locale, citoyenne et associative en dépassant toute question relative à l'opportunité de l'immigration pour penser les modalités concrètes de l'accueil.

Par ailleurs, si la notion d'accueil était le postulat de la mission lancée, elle a néanmoins suscité un certain nombre d'interrogations et notamment de déconstruction. En effet, elle a fait l'objet d'un débat sémantique récurrent, si bien que l'accueil au nom de l'hospitalité, a pu être considéré comme une relation déséquilibrée et asymétrique avec le fait

d'accueillir des personnes et de les maintenir dans une position d'invités permanents. Ces derniers auraient, par conséquent, du mal à se défaire de ce statut. Dans cette logique, la tension entre l'effectivité des droits et une forme de « paternalisme » serait prégnante et induirait donc une forme d'inégalité en droit. Ainsi, pour dépasser ces écueils, la seule atténuation possible est de prendre comme point de départ la conviction de l'égalité pour penser l'hospitalité avec deux volets intrinsèquement liés : d'une part, permettre **la garantie de l'accès aux droits à tou.t.e.s**, et d'autre part, **la reconnaissance de tout.e à chacun.e de sa qualité de sujet politique comme citoyen.ne**, avec un impératif constant déjà bien ancré à Villeurbanne : celui de lutter contre l'exclusion et la précarisation.



14 - Annexe 1 : personnes rencontrées



> Une approche sensible

- Imaginer la ville de demain, celle qui continuera d'accueillir et celle qui fera de l'hospitalité, le ciment de notre cité.
- Croiser les expériences de vie et construire un avenir commun, par-delà les frontières, physiques et symboliques,
- Vivre et faire vivre l'accueil, favoriser la culture de la rencontre, faire parler nos sensibilités, témoigner de notre humanité, libérer la parole pour penser la ville de demain accueillante et émancipatrice.

> Une démarche participative renouvelée

- Exprimer sa voix à travers des dispositifs de démocratie renouvelés et contribuer à faire progresser l'accès aux droits.
- Vivre différentes expériences d'échange et d'implication dans la vie publique, débattre et recueillir des idées afin de dégager plusieurs perspectives d'action publique.
- Délibérer et formuler un avis collectif avec des propositions concrètes pour faire de Villeurbanne une ville hospitalière.

-III-

**DÉMARCHE 2018
« ACCUEILLIR À VILLEURBANNE »**

1- LES TROIS PILIERS QUI GUIDENT LA DÉMARCHE

> Le droit

« Si toute vie mérite considération, ce n'est pas parce qu'elle est unique mais parce qu'elle est égale »
(Marielle Macé)

Le combat pour le respect des droits humains reste un combat permanent : il est politique et nécessite la mobilisation de tous les citoyens et citoyennes. Il va au-delà de la « bonne conscience humanitaire » et de la « culpabilité ponctuelle ». Penser l'accueil dans un Etat de droit revient donc pour les villes, à pallier une certaine « défaillance » de la politique étatique d'accueil, afin de protéger les droits consacrés au sein des conventions internationales et de la Constitution. L'accueil doit donc permettre le déclenchement de l'accès aux droits sociaux et politiques. Les villes, en tant qu'actrices de proximité, peuvent développer de nouveaux dispositifs en faveur des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s afin de lutter contre l'exclusion et assurer l'effectivité de leurs droits : « le droit d'avoir des droits » et « le droit d'être là ».

> La culture de la rencontre et de l'hospitalité

Favoriser les moments de partage et d'échange autour de rendez-vous culturels, sportifs, associatifs pour sensibiliser et interpeller. Permettre la connaissance, « faire connaissance, c'est aussi faire de la connaissance, faire du savoir (...) lutter contre les méconnaissances, lutter contre les descriptions hâtives, les disqualifications (...) »
(Marielle Macé)

En 2018, une pluralité d'événements très divers ont permis aux Villeurbannais de « vivre une expérience sensible » de l'accueil. Des conférences, des expositions, des spectacles, des concerts ont enrichi « l'agenda 2018 Cultivons l'accueil ! » grâce à un appel à manifestation d'intérêt lancé dès le mois de novembre 2017.

> L'exercice de la citoyenneté locale

L'exercice de la citoyenneté locale permet à chaque Villeurbannais.e, quelle que soit sa situation administrative, quelle que soit sa nationalité, en dépassant les clivages, de s'impliquer dans la vie publique. Il s'agit de donner l'opportunité à chacun.e, aux usager.es de la Ville, « le droit d'être présent dans l'espace et de réclamer la production de lieux spécifiques nourrissant une vie urbaine digne et pourvue de sens » et de participation c'est-à-dire « l'inclusion dans les processus de prise de décision » en exerçant leur « droit à la ville ».

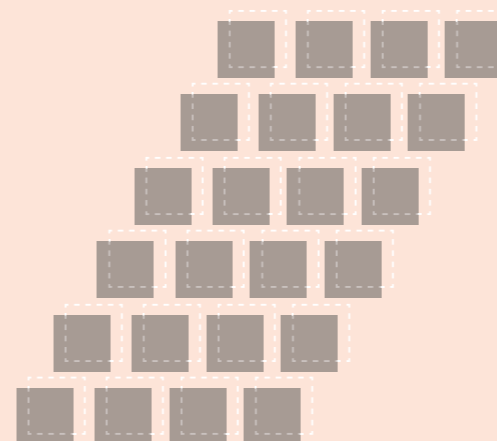
2 - RÉTROSPECTIVE 2018 « LIBÉRER LES LUCIOLES »

L'expérience du sensible à travers une pluralité de rencontres autour de l'accueil

« Frères migrants, qui le monde vivez, qui le vivez bien avant nous, les poètes déclarent en votre nom, que le vouloir commun contre les forces brutes se nourrira des infimes impulsions. Que l'effort est en chacun dans l'ordinaire du quotidien.

Que le combat de chacun est le combat de tous.
Que le bonheur de tous clignote dans l'effort et la grâce de chacun, jusqu'à nous dessiner un monde où ce qui verse et se déverse par-dessus les frontières se transforme là-même, de part et d'autre des murs et de toutes les barrières,
en cent fois cent fois cent millions de lucioles ! – une seule pour maintenir l'espoir à la portée de tous, les autres pour garantir l'ampleur de cette beauté contre les forces contraires. »

Frères migrants, la déclaration des poètes de Patrick Chamoiseau, 2017



Si le thème de la migration est aujourd'hui difficile à aborder, c'est qu'il a été en quelque sorte déshumanisé. Or cette « ré-humanisation » est nécessaire à l'adhésion des citoyen.ne.s et donc à l'évolution de l'action publique : « Quand l'humain apparaît, l'accueil apparaît et l'hospitalité se construit » ; « Il faut libérer des lucioles (...) des choses qui réaniment les systèmes de représentation, qui réaniment notre sensibilité, qui font le lit des utopies » ; « il faut passer du vivre ensemble au vivre en relation ». (Patrick Chamoiseau)

À travers l'agenda 2018, Cultivons l'accueil, c'est l'ambition que nous avons tenté de porter. Plus de 10 000 personnes ont été touchées, rencontrées, sensibilisées ! Grâce à 70 événements des plus petits aux plus grands !

Après le lancement de la démarche « Accueillir à Villeurbanne » le 1^{er} mars 2018, de nombreux temps forts ont animé l'année. Ils ont redonné vie à l'espace public en multipliant les lieux de fabrication de sens permettant de faire se rencontrer des mondes, de réunir les imaginaires et de consolider une histoire commune avec des visages pluriels.

« C'est précieux de voir que pour une fois la question de l'altérité réveille l'intelligence et la mobilisation collective au lieu d'attiser les peurs et le repli. Bravo aux habitant.e.s de Villeurbanne pour leur engagement à réfléchir à ce qui est inéluctable pour que cela soit coconstruit plutôt que subi. Il est utile de se souvenir que le respect de la tradition est du côté de ceux qui accueillent plutôt que de ceux qui rejettent... car l'hospitalité est bien une tradition séculaire. Cette démarche est fidèle à sa tradition et l'exemple qu'accueillir enrichit et fait grandir. Assise sur la population, cette démarche lui offre à la fois les plus grandes chances de succès, mais aussi la plus grande légitimité et la garantie de ne pas être instrumentalisée. » (Edouard Zabeaux, journaliste et réalisateur du film « Un jour ça ira » présenté à l'occasion du lancement de la démarche).

Grâce à une dynamique plurielle d'acteurs : habitant.e.s, associations et structures municipales, qui fait la renommée de la ville pour son ouverture artistique et culturelle, chacun.e a su mobiliser ses talents et convictions pour nous faire découvrir ou redécouvrir le(s) sens de l'accueil qui anime et continue d'animer la ville à travers plusieurs temps forts. C'est aussi le résultat d'une très belle mise en récit participative des expériences sociales d'accueil dans la continuité du défi que nous nous sommes donné : celui d'une mémoire partagée. Il y en a eu pour tous les goûts : des soirées spectacles, des conférences, des expositions, des ateliers, du cinéma, autant de prétextes pour rencontrer la thématique de l'accueil, changer de regard et faire connaissance.



© Gilles Michallet / Villeurbanne

▲ Charivari, grande fête sur le thème de l'accueil en juin 2018

10 SPECTACLES MUSICAUX

« Je ne regrette pas un instant cette aventure exceptionnelle, tant cette expérience unique a gorgé de vie et de sens notre labeur de plusieurs décennies, en fédérant la quasi-totalité des personnels et près de mille élèves et, surtout, en inscrivant l'ENM plus fortement encore dans la cité, ses valeurs, ses arrières-pays, sa fraternité. »

Martial Pardo, directeur de l'Ecole nationale de musique

Des escales musicales (chaâbi, conte musical kurde, musique irlandaise) au Rize, concerts de l'ENM, la grande fête **Charivari**... dix temps forts de rencontres en musique.

Lors du grand Charivari sur le thème de l'accueil organisé le 24 juin 2018, plus de 100 ensembles musicaux ont réjoui des milliers de personnes : Grand conservatoire, Rétameurs de mémoire qui ont récité l'accueil et les résistances villeurbannaises, les Orchestres à l'école, les Pierrots sylvestres perchés dans les arbres, les parades, le Tour du monde en trois petites notes, les chants d'exil, le mariage républicain, les Francs tapeurs percussions, le Babel des langues, la Nuit des cultures sur un air de flamenco, et enfin un appel ultime à la danse et au bal des cultures (chaâbi, salsa, électro et rythme des Comores)... l'histoire et la diversité de Villeurbanne ont été célébrées !



© DR



© Gilles Michallet / Villeurbanne

DES RENCONTRES FESTIVES

▲ Fête du livre jeunesse, en mars 2018
▲ Vente solidaire aux enchères en novembre 2018

Sur le thème « **Bienvenue** », pour sa 19^e édition, la **Fête du livre jeunesse** des 23, 24 et 25 mars 2018 a été un véritable succès !

Durant 3 jours, plus de 30 000 visiteurs se sont rassemblés autour d'ateliers, d'expositions, de spectacles, déambulations, lectures et rencontres en lien avec la notion d'accueil.

Plus de 5 000 écoliers de Villeurbanne ont participé à un projet de la Fête du livre.

Lors de la journée professionnelle pour les bibliothécaires et professeurs-documentalistes au Centre culturel et de la vie associative sont intervenues les associations Forum réfugiés-Cosi; Encrages; Singa Lyon et Terre d'homme, et a été présenté par l'Unicef le prix de littérature jeunesse sur le thème « *Réfugiés et migrants, du déracinement à l'exil* ».

À la suite de la Fête du livre : une vente solidaire aux enchères de : 180 œuvres originales offertes par 122 illustrateurs de littérature jeunesse, dessinateurs de BD ont été exposées du 8 au 16 novembre 2018, à l'hôtel de ville. Cette exposition s'est clôturée par une vente aux enchères, qui a rapporté 15 690 € à l'association SINGA pour 166 œuvres achetées.

Singa-Lyon œuvre sur le territoire villeurbannais à l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de coopération entre les personnes réfugiées et leur société d'accueil, afin de favoriser le vivre-ensemble, l'enrichissement culturel et l'inclusion socioprofessionnelle.

À l'initiative du CMTRA Ethnopôle (Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes) et grâce au soutien de la ville de Villeurbanne, la **semaine des patrimoines vivants** du 1^{er} au 11 février 2018 organisée par un collectif composé de nombreuses structures (AccordéLyon, AfroMundo, Bubble Art, le CCO Jean-Pierre Lachaize, l'ENM, la MJC, la MLIS, le Rize, le Théâtre Astrée, le TNP et Toï Toï le Zinc) a présenté un programme de rencontres autour de l'hospitalité, des histoires plurielles et des héritages migratoires qui composent Villeurbanne.

LA SEMAINE
DES PATRIMOINES
VIVANTS
> 1-11 février

FESTIVAL
MÉMOIRE VIVE
CCO
> 19 mai

RENCONTRE
Reportage « **HUMAIN,**
la Roya est un fleuve »
AU RIZE
> 6 juin

SOIRÉE **INSPIRE**
SINGA
> 26 juin

FEMMES D'ICI
CUISINES D'AILLEURS
> 22 septembre

THÉÂTRE ET DÉBAT
ENTENDRE LA VOIX
DES MIGRANTS
> 29 septembre

CONFÉRENCE
DIALOGUE
POUR UNE SOCIÉTÉ
INCLUSIVE
> 7 novembre

PROJET
DOCUMENTAIRE
RESISTANCE
AU RIZE
> 6 décembre

PRÉSENTATION
DE LA MISSION
ACCUEILLIR
ET PROJECTION/DÉBAT
DU FILM « UN JOUR ÇA IRA »
en présence
d'Edouard Zambeaux

FÊTE DU LIVRE
JEUNESSE
> 23-25 mars

LES LANGAGIÈRES
AU TNP
> 22 au 29 mai

CHARIVARI
> 23 Juin

BIENNALE
DE LA DANSE
> 8 septembre

SPECTACLE
« **CARTES POSTALES**
À LA POUDRETTE »
> 27 septembre

CONFÉRENCE
PENSER L'HOSPITALITÉ
POUR ACCUEILLIR
À L'ÉCHELLE LOCALE
> 12 octobre

JOURNÉE
INTER RELIGIEUSE
> 25 novembre



© A. Cuillemaud

▲ Défilé de la Biennale de la danse en septembre 2018



© Gilles Michallet / Villeurbanne



© DR



© DR

<< Accueil de la Marche des Migrants, en juin 2018
 < Rencontre interculturelle, en novembre 2018
 ▲ Soirée Asvel, en décembre 2018

Les « couleurs de la paix » - défilé de la biennale de la danse

« Les Couleurs de la Paix fut un projet éblouissant : un cocktail détonant d'énergie, de joie, de partage et d'émotions, porté par des artistes de talent et des participant.e.s enthousiastes. Les Villeurbannais.e.s, y ont porté haut, fort et en couleurs, les valeurs de tolérance et de vivre-ensemble. Un moment absolument magique et inoubliable ! » (Les ateliers Frappaz)

Soirée inspirée de SINGA

Près de 250 personnes sont venues écouter les récits inspirants de 8 personnes ordinaires aux parcours extraordinaires, engagées pour une société plus inclusive au Centre Culturel et de la Vie Associative.

Soirée créations artistiques et concert avec la collaboration du CCO et de SINGA.

Le SING'Art met à l'honneur les artistes et les acteurs associatifs locaux qui font la part belle à la richesse et à la diversité. Cette année, SINGA Lyon et le CCO se sont associés pour proposer un afterwork suivi d'un concert. Cinq ateliers (musique, capoeira, arts plastiques, couture...) ont été proposés en première partie de soirée. En seconde partie, le collectif Artistes sans frontières, qui réunit une douzaine d'artistes d'horizons différents, et le groupe Wailing Tree, ont livré une prestation enjouée et festive devant les 450 participants.

**DES RENCONTRES
 SYNONYMES
 D'ENGAGEMENT(S)**

« Le partage et l'entraide, ça devrait être la normalité. Quand tu demandes aux gens de la Roya pourquoi ils aident, ils te répondent tous que c'est une évidence. Les migrants sont une réalité pour eux. »

Edmond Baudoin

L'accueil de la Marche solidaire pour les migrants au théâtre de l'Iris par Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne et Serge Rifkiss, président du Théâtre de l'Iris, le 24 mai. Cette marche initiée par l'association l'Auberge des migrants à Calais et soutenue par de nombreuses villes, associations et citoyens, avait pris son départ dans la Vallée de la Roya pour traverser la France avec plus de 60 villes étapes et se diriger enfin vers Calais. Cette marche avait pour objectif de valoriser les initiatives locales et engagements citoyens d'aides aux migrants. Elle a permis de créer des espaces de dialogue avec l'ensemble des citoyens. En accueillant la Marche solidaire à Villeurbanne, la Ville s'est associée à l'ambition de ce mouvement : celui de porter à l'échelle nationale l'enjeu d'accueillir, de repenser les politiques publiques en matière d'immigration, et de faire respecter les droits des personnes en situation de migration.

La rencontre « Reportages à la Roya », au Rize dans le cadre du festival Lyon BD, le 8 juin 2018, avec plusieurs témoins des formes de solidarité qui se déploient dans la vallée : Baudoin et Troubs pour la BD Humains, la Roya est un fleuve, le photographe Bertrand Gaudillière du collectif Item et la doctorante en sociologie Hélène Mazin, qui analyse les formes d'hospitalité avec les migrants.

« Les réactions recueillies ont été très encourageantes, la pièce a suscité beaucoup d'émotions. De nombreux parents souhaitaient recommencer. La joie de la découverte, de la rencontre était palpable. Cette journée illustre ce que nous avons vécu et vivons de l'accueil à Villeurbanne. »

Denise Calmel pour le comité d'organisation

Une rencontre interculturelle le 25 novembre 2018. Une après-midi a été organisée au CCVA par la synagogue Keren Or, l'ensemble paroissial de la Résurrection et de la Sainte Famille et la mosquée Othmane sur le thème : Juifs-Chrétiens-Musulmans. Chacun des représentants religieux a témoigné de l'accueil à travers ses écritures et ses expériences. Des chants et une pièce de théâtre ont été réalisés par les enfants sur le thème de la paix et de l'accueil des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, rappelant notamment l'histoire qui a marqué également le territoire villeurbannais avec le Chanoine Boursier. Une exposition a permis à chacune des communautés d'illustrer l'accueil.

La soirée « Entendre la voix des migrants » a été proposée par l'ensemble paroissial Chanoine Boursier et diffusée en direct sur RCF, le 29 septembre 2018.

Une rencontre avec plusieurs associations actives sur Villeurbanne (Alynéa, Eris, le Secours populaire français, le Secours catholique Caritas France, le RESF, Forum Réfugiés) et des personnes migrantes a eu lieu autour de la pièce de théâtre écrite à partir d'histoires de migrations et interprétée par des réfugiés.es de la compagnie Waninga, venu.es du Congo, de Guinée, de Côte d'Ivoire ou encore des Comores.

Le titre de la pièce de théâtre : « **C'est quoi le problème ?** ». Dans cette œuvre, les migrants ont témoigné de leurs récits aux visages pluriels, racontés avec émotion et humour.

La soirée ASVEL le 14 décembre a permis une rencontre entre acteurs économiques locaux et acteurs associatifs (Yoon, Singa, Forum réfugiés, Habitat et Humanisme, Eris et le collectif Jamais sans toit) engagés pour l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants. Ces associations ont présenté des projets innovants (lutte contre le déclassement professionnel, projet globalisant d'insertion socio-professionnelle, formation linguistique renforcée...) permettant de poser les jalons de futurs partenariats. La rencontre s'est conclue par le match Asvel/Chalons-Reims, que l'Asvel a remporté.



▲ Femmes d'ici, cuisines d'ailleurs, en septembre 2018

DES SOIRÉES CONVIVIALES

Une rencontre et un atelier cuisine autour de l'ouvrage « *Femmes d'ici, cuisines d'ailleurs* », le 22 septembre 2018 au Rize! « *La cuisine, c'est le partage, le plaisir, l'échange, tous ces ingrédients étaient réunis pour une très belle soirée au Rize à Villeurbanne. Awa, Esme, Zaineb, Sadia, Nathalie, les cheffes du livre « Femmes d'ici, Cuisines d'ailleurs » ont pu à travers leurs plats transmettre toute la richesse de leur culture à un public venu nombreux. La Centrafrique, la Turquie, l'Afghanistan et la Guadeloupe dans l'assiette, le sourire sur les visages, ce moment fédérateur nous démontre une fois de plus l'importance de la diversité et la grande tradition d'accueil à Villeurbanne.* » Boris Tavernier, de l'association Vrac, était à l'initiative de cette aventure littéraire et gustative.

Le projet « *Rexistance* » présenté au Rize le 6 décembre 2018 a donné à voir des initiatives citoyennes et solidaires, à travers des récits photographiques réalisés par les collectifs ITEM et WE REPORT de photographes, journalistes et chercheurs.

DES ESPACES DE RENCONTRE

- Faire l'expérience sensible et concrète de l'accueil avec Singa** pour favoriser le lien social et l'inclusion des nouveaux arrivants à travers des initiatives citoyennes :
- > Durant cette année 2018, **24 ateliers foot** ont été organisés et ont rassemblé **840 participant.e.s** avec une participation moyenne de **17 personnes par atelier**. L'engouement autour de la Coupe du monde a permis de fidéliser un nombre important de Villeurbannais.es et de créer du lien social.
 - > **16 « ateliers blabla »**, lieux d'échanges et de rencontres autour de jeux et d'activités diverses regroupant au total **542 participant.e.s** avec une fréquence moyenne de **15 personnes par atelier**.
 - > **1 atelier d'art avec 15 participant.e.s** permettant la réalisation d'empreintes de la ville à l'aide de supports tels que l'argile, la peinture ou le cyanotype, créations exposées par la suite dans des lieux artistiques. Une rencontre qui a permis de se familiariser avec l'expression artistique en découvrant la ville de Villeurbanne sous un autre angle.
 - > **6 sorties culturelles** ont été organisées à Villeurbanne auxquelles **12 personnes réfugiées** ont participé.
 - > **Le programme Budy**, créant des binômes entre citoyens et nouveaux arrivants autour de passions et compétences professionnelles communes, a rassemblé **58 personnes. 29 binômes** se sont formés pour partager des moments privilégiés de rencontres et d'échanges au cours de trois temps forts : le Festival Mémoire Vive, le festival Lumière (au cinéma Le Zola à Villeurbanne) et la Fête du livre jeunesse.
 - > **4 « Bulles CALM »** (Comme à la maison) ont été organisées (2 au RIZE ; 2 au CCO). Elles ont permis de sensibiliser **32 personnes**. Aujourd'hui, **8 familles villeurbannaises** ont franchi le pas et se sont lancées dans l'aventure CALM, ce réseau d'accueil temporaire qui permet à des personnes réfugiées de vivre chez des habitant.e.s.
 - > **Soirée Invite** : le 15 décembre, **30 Villeurbannais.e.s** ont partagé chez eux une journée de cuisine avec des nouveaux arrivants, qui s'est suivie d'une soirée de dégustation.
 - > **Le 18 juin 2018**, une journée dédiée à la cartographie a été organisée par Singa, CartONG et le CCO. Un premier atelier de cartographie animé par CartONG a permis à **15 membres** de la communauté de Singa de se familiariser avec cette forme d'expression innovante qui laisse place aux représentations subjectives de l'espace.

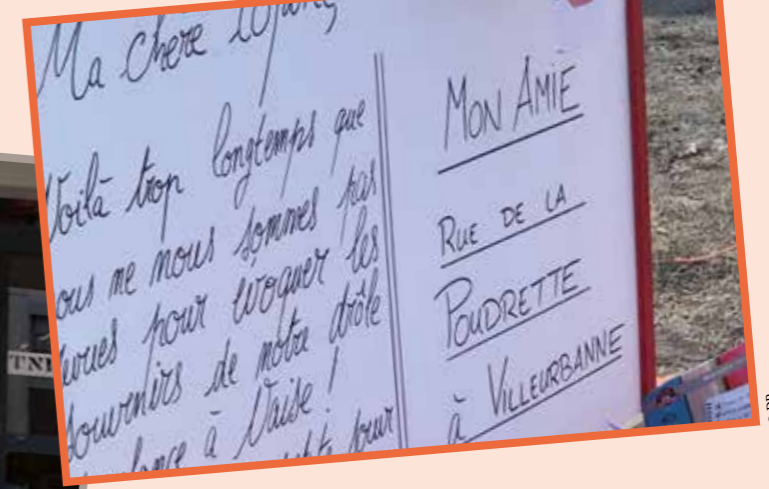


© DR

DU THÉÂTRE ET DES SPECTACLES

« *La question de l'altérité est au cœur de toute action théâtrale. Si un théâtre est un bâtiment, une implantation, il est aussi un esprit, une volonté. L'affirmation et l'épanouissement du TNP dans la ville de Villeurbanne, depuis 1972, ne doivent rien au hasard mais à des convictions partagées. Parmi elles, figure prioritairement la place faite à la rencontre, qui devient ici source d'inspiration, de poésie.* »

J.P. Jourdain,
directeur artistique du TNP



© DR

▲ Les Langagières au TNP, en mai 2018
< Spectacle de la Compagnie Zéotrope, en septembre 2018

Les langagières au TNP du 22 au 29 mai 2018. Une quinzaine de jours autour de la langue et de son usage à travers des lectures, performances, impromptus, cabarets, récitals, brigades d'intervention poétique, spectacles, concerts.

- **Spectacle Lili La Bagarre de la Compagnie L au Théâtre de l'Iris, 24 avril 2018.** L'engagement d'une petite fille pour empêcher l'expulsion d'une famille.

- **Lecture théâtralisée : Mathias ou l'itinéraire d'un enfant paumé, dans le cadre de la biennale Traces, à la MLIS, le 12 novembre 2018.** Une lecture pour s'interroger sur l'influence et le poids des clichés sur les migrants chez les adolescents, mais aussi sur l'incapacité des adultes à expliquer simplement pourquoi il est nécessaire d'accueillir ceux qui en ont besoin.

- **La beauté sauvera le monde, le 15 mai 2018 au TNP.** Des intervenants aux projets innovants, et des performances artistiques ont donné l'occasion d'avancer sur la question du beau et de l'inclusion sociale.

- **Spectacle Cartes postales à la Poudrette de la Compagnie Zéotrope, le 27 septembre 2018.** Découverte des souvenirs des habitants de la Poudrette qui ont accepté de se raconter aux artistes de la compagnie, témoignant de leur enfance passée en Algérie, en Bosnie, au Maroc ou au Togo.

« *Le beau est nécessaire par son pouvoir fédérateur. Il est le ciment d'une société unie, positive et désirable.* »

Guillaume Pogonon, atelier Emmaüs,
organisateur de l'événement
« La beauté sauvera le Monde », au TNP

DES CONFÉRENCES DÉBATS

« Il devient nécessaire de relégitimer l'hospitalité politique. Il faut construire une République bienveillante avec des lieux de discussions qui permettent les échanges de points de vue, comme ce que vous proposez à Villeurbanne, de la démocratie délibérative. »

Fabienne Brugère, philosophe, auteure de « La fin de l'hospitalité », avec Guillaume Le Blanc, 2017

« **Penser l'hospitalité pour accueillir à l'échelle locale** » en présence de Fabienne Brugère, philosophe, Nicolas Bérut, directeur du collège coopératif Rhône-Alpes et chercheur, et Sylvain Camuzat, directeur de l'Association villeurbannaise pour le Droit au logement (AVDC).

Table ronde : Dialogue(s) pour une société inclusive ? Penser l'inclusion face au populisme identitaire en Europe. Accueillir et inclure dans la ville : initiatives locales et rôle de la société civile. Augmenter la capacité des acteurs de l'accueil et des migrants. En présence de Christophe Bertossi, directeur du Centre migrations et citoyennetés de l'Ifri (Institut français des relations internationales) ; Matthieu Tardis, chercheur au Centre migrations et citoyennetés (Ifri) ; Danièle Joly, chercheuse associée au Centre migrations et citoyennetés de l'Ifri, Francine Blanche, chercheuse associée au Centre migrations et citoyennetés ; Agnès Thouvenot, adjointe au maire de Villeurbanne à l'Economie solidaire, l'emploi et l'insertion, la santé, la lutte contre les discriminations et l'égalité Femmes/Hommes ; Claire Le Franc, adjointe aux Solidarités et à la politique de la ville et Cédric Van Styvendael, responsable de la Mission « Accueillir à Villeurbanne ».

RDV citoyen du CCO : exposition et table ronde « Inshopitalité », dans le cadre du Festival Migrant'scène

Conférenciers et acteurs locaux impliqués dans l'accueil des réfugiés et migrants ont proposé une analyse des impacts de la nouvelle loi « Asile et immigration » et de la problématique des mineurs isolés.

Avec Marie-Laure Basilien-Gainche (professeure de droit public à l'Université Jean-Moulin Lyon 3) et Kiara Neri (docteure en droit international).

Rencontre avec le sociologue Stéphane Beaud autour de son ouvrage *La France des Belhoumis* au Rize, le 10 janvier 2019.

Rencontre avec des auteur.e.s engagé.e.s autour des migrations avec Yasmine Bouagga pour *Les Nouvelles de la jungle* et Jérôme Ruillier pour *L'Étrange* au Rize, le 24 janvier 2019.

DES PROJECTIONS DÉBATS

Un jour ça ira au cinéma Le Zola, le 1^{er} mars 2018, en présence d'Edouard Zambeaux, coréalisateur.

-

Baraques, villages nègres et bidonvilles, le 29 mars 2018 au Rize en présence des auteurs Frédéric Blanc et Olivier Chavanon, recherches et témoignages sur les lieux oubliés de l'immigration.

-

Un paese di Calabria, le 3 mai 2018, à la MJC de Villeurbanne.

-

Nous trois ou rien, le 13 juillet 2018, cinéma plein-air, organisé par le centre d'animation de Saint-Jean et la ville de Villeurbanne.

© Gilles Michaller / Villeurbanne



© DR

< Expositions « Nous et les autres », en novembre 2018
 ▲ Exposition « Réfugiés » en septembre/octobre 2018

DEUX GRANDES EXPOSITIONS

« Si le contenu de l'exposition était certes assez ardu pour des élèves de CM1/CM2, les 2 médiateurs qui ont pris en charge notre groupe ont su en extraire les grandes lignes. Certains supports n'ont pu être exploités en raison de leur trop grande difficulté (je pense aux vidéos par exemple, ou aux bandes sons). En revanche, nous avons eu un temps de synthèse assez abouti au cours duquel les grands mots-clés ont pu être explicités (racisme, étranger, race humaine, tolérance...). Le bilan de ces deux expositions a été très positif pour mes élèves. Je profite de ce message pour vous remercier pour la qualité de votre accueil. »

Ecole Ernest-Renan à Villeurbanne, Célia Hô, 1 classe de CM1/CM2

« **Combattre le racisme et les préjugés autour de la migration grâce à deux belles expositions** »

Villeurbanne a accueilli deux grandes expositions :

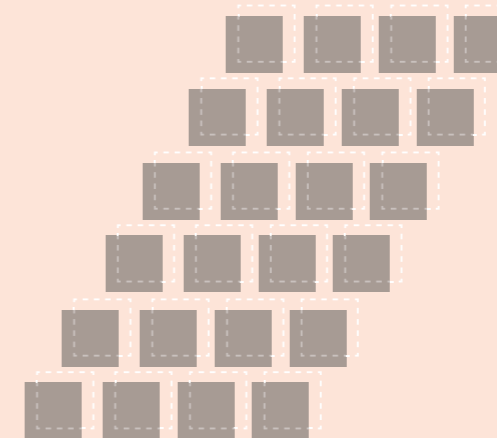
- > **Réfugiés**, conçue par Lyon BD festival en partenariat avec Arte, du 24 septembre au 19 octobre 2018. L'exil et les déplacements imposés racontés par des scénaristes et illustrateurs de BD.
- > **Nous et les autres**, du 6 au 24 novembre 2018, dans le cadre de la Biennale Traces. Une exposition réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle - Site du Musée de l'Homme sur la construction du racisme, de la xénophobie et de leur expression au cours de l'histoire.

Pour chacune des expositions, les scolaires ont pu bénéficier de visites commentées, soit au total, **1250 élèves de primaire, collège et lycée.**

Un moment phare avec près de **200 personnes** présentes au vernissage de l'exposition « Nous et les autres », le 6 novembre 2018, avec des interventions sur la thématique des frontières de Bruno Guichard, président de Traces ; Carole Reynaud Paligot, historienne, cocommissaire de l'exposition, Stefan Le Courant, coordinateur du programme de recherche Babels, et Abdellatif Chaouite, psychologue et anthropologue, directeur de la revue *Ecarts d'Identités*.

Environ **60 personnes** ont participé à la soirée débat organisée autour du thème « Xénophobie - racisme - antisémitisme - Identité... malaise dans la civilisation », avec Hervé Le Bras (démographe, directeur d'études à l'Ined et enseignant à l'EHESS), Farid Righi, formateur, chercheur en sciences sociales, Bertrand Sayn, avocat au barreau de Lyon et Marilyn Mattei, écrivaine.

Par ailleurs, l'exposition **Engagements !?** inaugurée au Rize le 8 novembre 2018 (et visible jusqu'en septembre 2019) présente parmi les composantes de ce que l'on peut considérer comme patrimoine immatériel villeurbannais, des formes d'engagement avec les migrants, à différentes époques : exilés républicains de la guerre d'Espagne, exilés chiliens de la dictature militaire, exilés syriens ou afghans des guerres contemporaines...



3 - « LA DÉMOCRATIE LOCALE EN ACTES POUR UN RÉALISME DE L'HOSPITALITÉ »

L'approche participative avec le jury citoyen



photos : © CCO

28

Le jury citoyen, peu développé en France, a permis d'expérimenter une nouvelle forme de démocratie participative. Composé de 26 habitant-e-s, 10 volontaires et 16 tiré-e-s au sort, il avait pour objectif de formuler des réponses partagées afin d'enrichir les politiques publiques et d'alimenter la dynamique collective, locale, citoyenne et associative.

Les travaux du jury ont débuté le 22 septembre 2018 et ont été transmis au maire le 8 février 2019 avec la remise d'un rapport : « Propositions d'actions pour une Ville hospitalière » en ligne sur le site internet <https://accueillir-villeurbanne.fr>

La constitution du jury citoyen et l'animation de ses travaux ont été confiées au CCO, laboratoire d'innovation sociale et culturel villeurbannais.

Le jury citoyen a été constitué en veillant à la parité (14 femmes et 12 hommes) ainsi qu'à la diversité des quartiers et des âges. Les membres du jury ont tous perçu une indemnité, basée sur le taux d'indemnisation du volontariat associatif (7,07 €/heure) pour que les ressources financières ne soient pas un obstacle à l'engagement citoyen. Le fonctionnement de cet espace participatif était garanti par une Charte, engageant chaque membre, favorisant la diversité des points de vue dans le respect de chacun et de la loi.

La plupart des membres du jury méconnaissait la problématique de l'accueil des migrants. Ils ont ainsi bénéficié de l'intervention de spécialistes (philosophe, géographe, romancier, sociologue...) pour appréhender les différents enjeux et comprendre les réalités migratoires (données quantitatives, accès aux droits, à la santé, au logement, à la scolarisation, à la citoyenneté locale...) tout en identifiant les compétences à chacune des échelles (État, Métropole, Ville...).

Après plusieurs mois de travail, le jury citoyen a délibéré autour de 14 propositions.

« J'étais intéressé à la fois par la forme et sur le fond. Ce côté nouvelles formes de démocratie participative, avec tirage au sort, fait écho aux gilets jaunes. Je souhaitais m'investir sur la question de la migration sans forcément savoir comment. Les travaux m'ont conforté tout en me donnant des éléments factuels sur la migration qui ne correspondent pas forcément à ce que l'on peut entendre. »

Antoine Pelce, juré volontaire



© CCO

29



> La journée créative du 17 novembre 2018, sous forme d'ateliers de « design thinking »

Dans le cadre inspirant des locaux de Komplex Kapharnaum, grâce à une méthode créative de travail, les participant-e-s ont dû répondre à une problématique de départ en imaginant, prototypant et expérimentant des propositions concrètes et innovantes. Chaque participant-e a mis à profit ses connaissances, son savoir et ses expériences au service des idées. Des équipes mixtes (membres du jury citoyen, habitant-e-s de Villeurbanne dont des personnes migrantes, des jeunes du Conseil villeurbannais de la jeunesse, des représentant-e-s des services de la Ville, de la Métropole, des bailleurs sociaux, des associations et collectifs de soutien aux migrant-e-s, des chercheur-se-s, des designers et artistes) ont permis de garantir la diversité des points de vue, des approches et des idées. Comme un défi à relever, cette journée a permis d'apporter de nouvelles propositions et/ou d'enrichir les premières formulées par les membres du jury « On était dans des groupes très dynamiques ! » « Cette journée a permis la mise en œuvre de créativité plurielles, c'était incroyable et vivifiant ! » (un participant)

> La création d'une plateforme numérique

Souhaitée comme participative, cette plateforme avait pour objectifs de suivre la totalité de la démarche, d'élargir la participation à toutes les personnes qui le souhaitaient. Elle présentait en outre la démarche globale, un agenda de toutes les manifestations labellisées « 2018 Cultivons l'accueil ! » Elle mettait à disposition des ressources et de nombreux outils de connaissance sur la question migratoire, toutes les productions issues des travaux du jury citoyen ainsi que les comptes rendus et séquences vidéo de ces travaux. La présence sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) a aussi permis de relayer et d'ouvrir plus largement les événements et travaux du jury citoyen.



4 - LES PROPOSITIONS D' ACTIONS DU JURY CITOYEN POUR UNE VILLE HOSPITALIÈRE

30

> 6 IDÉES FORCES

Certaines idées apparaissent comme transversales et fondent l'esprit de l'ensemble des actions proposées.

- **Créer un lieu ressources polyvalent**
- **Mettre en réseau tous les acteurs et citoyens du territoire**
- **S'outiller pour valoriser les ressources locales : numériques, cartographiques...**
- **Changer le regard sur les migrations**
- **Encourager les parrainages**
- **Les migrantes et migrants sont des personnes ressources**

> 14 PROPOSITIONS

1 • Lieu unique d'accueil de jour, multiservices. Un lieu qui regroupera différents acteurs : travailleurs sociaux, professionnels de santé, juristes, formateurs en FLE (français langue étrangère) et des espaces de repos, privatifs, où se laver, cuisiner...

2 • Plateforme numérique mutualisée. Une plateforme de recensement et de ressources clés, mise à la disposition de toutes les personnes en recherche d'informations utiles, d'aide et de conseils pour les nouvelles et nouveaux arrivants étrangers. Elle s'appuie sur des outils de cartographie interactifs des lieux ressources sur le territoire (services publics, associations...).

3 • Équipe mobile d'information et d'accompagnement sur l'accès aux droits. Sur le modèle des bibliobus, ce dispositif mobile propose de l'aide dans l'orientation et l'accompagnement social, juridique et administratif. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire, tant institutionnelle qu'associative.

4 • Bains douches et laveries municipaux.

Ouverts à toutes et tous, avec des aménagements pour les familles, la mise à disposition d'un kit d'hygiène, des consignes physiques et numériques (casiers où les personnes peuvent laisser leurs affaires personnelles, matérielles et immatérielles- documents numériques) ainsi qu'un dispositif mobile se déplaçant dans différents lieux.

5 • Lieu ressources pour la santé.

Espace d'écoute où sont accueillies des personnes en souffrance physique et psychologique pour répondre aux enjeux de santé publique.

6 • Dispositif de recensement et de mise en relation pour l'hébergement temporaire.

Ce dispositif permet de prendre en compte toutes les situations difficiles autour du logement : familles à la rue, saturation des dispositifs existants, manque majeur de places d'hébergement, et remédie aux solutions d'urgence non pérennes et coûteuses (nuitées d'hôtel), aux évacuations régulières des camps auto-installés. Il permet d'établir et/ou de renforcer les liens entre les acteurs publics et privés.

7 • Dispositif mobile de soutien logistique et d'aménagement de locaux vacants rattaché au lieu multiservices pour de l'habitat temporaire.

Il s'agit de proposer des solutions temporaires qui permettent de rendre plus fluides les dispositions actuelles du logement. Ces solutions d'habitat temporaire permettent aux personnes d'être logées dans une période transitoire durant laquelle elles peuvent envisager leur projet de vie à plus long terme.

8 • Favoriser le lien social en milieu scolaire.

Il s'agit d'apporter une réponse à l'isolement des enfants lié à une méconnaissance des codes culturels, de la langue, de situations économiques et sociales très précaires. L'école est le lieu où l'on peut trouver la majorité des enfants migrants mais aussi un lieu de rencontre où se tissent les liens sociaux. Il s'agit d'apporter une réponse à l'isolement des enfants liés à une méconnaissance des codes culturels, de la langue, de situations économiques et sociales très précaires autour de l'école, lieu de rencontre et de sociabilité. Ces réponses se traduisent concrètement par la mise en place de nouvelles actions de type jumelages, aides aux devoirs, goûters d'accueil et le développement de collections bilingues dans les bibliothèques municipales.

9 • Dispositif de ressources accessible dans toutes les langues.

Dispositif de ressources, de relais et d'accompagnement dans la ville. Il permet à chaque nouvel arrivant de se repérer dans les différentes structures et services de la ville.

10 • Pôle linguistique rattaché au lieu multiservices.

Pour établir un diagnostic du niveau de langue de la personne migrante, de lui proposer une formation linguistique adaptée et de préparer son orientation professionnelle. Ce dispositif recense l'ensemble des offres de formations et développe aussi des offres publiques de formations avec des cours de langue française assurés par des professionnels.

11 • Lieu dédié à l'insertion professionnelle, l'accompagnement vers l'emploi et la formation (rattaché au lieu multiservices).

Un lieu ressource où est centralisé l'ensemble des acteurs et services clés de l'emploi. Il répond à un besoin de lisibilité et d'efficacité dans l'accompagnement socio-professionnel d'une

personne migrante. Cette dernière dispose dans ce lieu de tous les renseignements utiles pour préparer son projet professionnel : emplois localement disponibles, possibilités de formations et démarches à accomplir pour voir ses compétences reconnues et éviter le déclassement professionnel. L'emploi étant le vecteur central de l'insertion, ce lieu tremplin permet une inclusion active sur le territoire.

12 • Dispositif de mise en lien des acteurs et personnes-ressources dans le milieu économique et professionnel.

Il permet une meilleure coordination et interconnaissance des acteurs et des dispositifs existants dans l'insertion économique et professionnelle. Il permet à la personne de développer un réseau professionnel, avec des soutiens pour l'accompagner dans la concrétisation de son projet professionnel en pratiquant la langue et en développant de nouvelles compétences.

13 • Pérennisation des dispositifs de participation des habitants au service de l'accueil.

Il s'agit de répondre aux besoins d'implication et de socialisation des nouveaux arrivants. La participation des personnes étrangères permet l'inclusion, la reconnaissance de leur qualité d'acteur et de personne ressource comme tout autre citoyen.

14 • Événements de sensibilisation et de communication sur l'accueil des migrants.

Ce projet répond aux besoins de rencontres et d'échanges entre les nouveaux arrivants et personnes déjà là. Il permet de mettre en lumière et de valoriser les projets du territoire, de sensibiliser à l'interculturel et de lutter contre toute forme de stigmatisation et de discrimination. L'enjeu est aussi celui d'inclure les personnes migrantes comme actrices de ces projets.

31

-IV-

LES PROPOSITIONS POUR AGIR DE LA MISSION ACCUEILLIR À VILLEURBANNE

La plupart des propositions a été formulée par le jury citoyen. Nous avons souhaité mettre certaines d'entre elles en lumière car elles nous paraissent incontournables pour penser durablement l'accueil dans une ville comme Villeurbanne.

> Création d'un lieu d'accueil de jour et d'accès aux bains douches et laveries municipaux

DIAGNOSTIC

Il n'existe pas de lieu d'accueil de jour pour les besoins élémentaires (se laver, laver son linge, déposer ses affaires personnelles, se reposer) des personnes à la rue. Les seuls dispositifs présents sur le territoire sont saturés et non adaptés aux besoins des familles.

PROPOSITION

La Ville pourrait mettre place un lieu physique où seraient installés des douches, une laverie publique, une salle de repos et de convivialité, une bagagerie, des coffres forts numériques, des points informatiques ouverts à tou.t.e.s, avec des aménagements spécifiques pour accueillir les familles. Seraient aussi présentes des personnes à l'écoute (agent.e d'accueil, travailleur.se social.e). Ce lieu permettrait de centraliser des services quotidiens et de prendre en compte la personne dans la globalité.

> Créer un nouvel espace de dialogue pour renforcer et structurer la politique d'accueil

DIAGNOSTIC

La mise en œuvre des politiques publiques locales reste très fortement sectorisée. Elle révèle, de fait, une mobilisation disparate des services municipaux souvent liée à une action réalisée dans l'urgence. Pour autant,

aucune structure n'a isolément, à elle seule, la solution. Les démarches sont complexes et peuvent parfois donner lieu, en l'absence de concertation, à un manque d'optimisation des ressources et même à des injonctions contradictoires. Un manque de connaissance mutuelle et de travail en transversalité est un frein à un développement cohérent et à une approche globale de l'accueil.

PROPOSITION

À travers cet espace de dialogue, le système d'acteurs au service de l'accueil pourra se renforcer. Cet espace pourra se concrétiser par la mise en place d'un dispositif d'animation transversal. L'objectif est de pouvoir mettre en œuvre des mesures de mutualisation et de synergie (agencement des procédures, des connaissances, des savoirs-faire et informations), de croiser les regards et de permettre une construction collective avec de nouveaux objectifs et de nouvelles actions. Ce système d'acteurs conduirait à l'articulation et la coordination des interventions entre les acteurs institutionnels, associatifs et les collectifs citoyens.

RÉFÉRENCES ET INSPIRATIONS

La démarche participative et inter-acteurs « Strasbourg Hospitalière » sous forme de séminaires avec de nombreux groupes de travail, mêlant acteurs institutionnels, associations et porteurs d'initiatives citoyennes.

> Développer l'accès aux droits à travers « l'aller vers »

DIAGNOSTIC

Les démarches administratives sont devenues complexes, rigides et cloisonnées face à la complexité des situations de personnes en grande précarité. Ces personnes parfois moins mobiles, ne connaissent pas leurs droits ou ont du mal à identifier les institutions vers lesquelles se tourner. Cela crée une rupture d'égalité dans l'accès aux droits.

PROPOSITION

Renouveler l'intervention des travailleurs sociaux autour d'une équipe ressource d'assistants sociaux, de personnels de santé, gérée par le CCAS et les centres médico-sociaux de la Métropole, voire de juristes (pour le droit au logement et à l'hébergement ainsi que pour le droit des étrangers). L'équipe se déplacerait pour aller à la rencontre de ces personnes, là où elles sont (lieux de résidence, campements, squats, foyers, etc.) Il conviendrait dans un premier temps de réaliser régulièrement un état des lieux qui permette d'appréhender les besoins : provoquer des rencontres dans l'espace public, se rendre dans des lieux de vie stratégiques, animer et informer sur les droits. Puis, dans un deuxième temps, l'équipe mobile pourrait apporter des solutions adaptées d'orientation vers les services publics compétents.

RÉFÉRENCES ET INSPIRATIONS

Equipe juridique mobile de Grenoble portée par la Ville et le CCAS.

> Définir les modalités d'occupation temporaire pour les « personnes aux droits incomplets » en faisant de Villeurbanne un territoire d'expérimentation au sein de la métropole lyonnaise.

DIAGNOSTIC

Face aux difficultés rencontrées dans l'accès au logement, la complexité des situations administratives des personnes à la rue, la saturation des dispositifs existants, le manque de places d'hébergement et les évacuations régulières des camps auto-installés, il y a nécessité de fluidifier les parcours et de permettre des capacités d'accueil à géométrie variable.

PROPOSITION

Développer et renforcer les modalités d'occupation temporaire. Il conviendrait d'autoriser l'occupation de bâtiments publics appartenant à la commune de Villeurbanne, à la Métropole ou à des propriétaires institutionnels à travers des conventions d'occupation temporaires et en passant un accord avec les occupant.e.s, accompagné.e.s par une association. Cet accord permettrait de poser les conditions de maintien et de responsabilités de chacun.e dans ce bâtiment. La Ville pourrait prendre en charge les frais de fluides et travaux d'entretien. Quant aux occupant.e.s, ils devraient s'assurer d'avoir un accompagnement social porté par des associations et/ou collectifs citoyens.

Cela nécessite inéluctablement un travail à l'échelle métropolitaine et une concertation permanente avec les services déconcentrés de l'Etat.

> La pérennisation à long terme d'un axe transversal structurant autour de « l'hospitalité »

DIAGNOSTIC

Si le discours de l'accueil et de l'hospitalité transparait implicitement dans les pratiques locales, il manque de visibilité et de porter à connaissance. La démarche Accueillir à Villeurbanne a permis d'amorcer cela : questionnement sur l'impact des politiques nationales sur le local, sensibilisation et participation.

PROPOSITION

À l'image de la lutte contre les discriminations et en lien avec elle, la Ville de Villeurbanne pourrait s'engager à assurer la promotion et la valorisation de la mobilisation des acteurs locaux en faveur de l'hospitalité. Travailler à une action partenariale qui permette de mobiliser sur des actions concrètes : des outils d'observation et d'analyse sociale, de sensibilisation pour éviter la propagation d'idées fausses, la mise en place d'une base partagée d'informations et de bonnes pratiques entre acteurs (institutionnel, citoyen et associatifs). Ce serait pour la ville le moyen de renforcer son rôle d'interpellation et de porter un autre discours que celui de la peur et du repli.

La Ville pourrait à cet égard avoir un positionnement politique fort en rejoignant l'Association Nationale des Villes et Territoires accueillants.

> Toutes et tous citoyen.e.s de Villeurbanne

DIAGNOSTIC

Pour les personnes ayant des statuts administratifs et juridiques complexes, il est parfois difficile, malgré les efforts déployés par les acteurs, d'accéder à certains services ou activités. Il est encore plus difficile pour elles d'oser donner leur avis ou de participer à des processus délibératifs et ce d'autant plus quand cela les concerne.

PROPOSITION

Pour tenter de remédier à cela la Ville de Villeurbanne pourrait, à l'instar de la ville de Strasbourg, renforcer dans son propos et ses pratiques le concept de citoyenneté de résidence. Il s'agit de reconnaître formellement aux personnes quel que soit leur statut, leur présence sur le territoire, de leur permettre l'accès aux instances participatives locales, et à l'ensemble des services publics locaux sociaux et culturels (c'est bien sûr déjà en partie le cas à Villeurbanne). La ville pourrait également étudier l'hypothèse de la création d'un Conseil Villeurbannais pour la citoyenneté des étrangers sur le modèle de celui de Nantes par exemple. En outre, cela pourrait symboliquement se traduire par la remise d'une carte citoyenne lors de la cérémonie d'accueil pour les nouveaux.elles arrivant.e.s.

> Pérenniser le jury citoyen

DIAGNOSTIC

Ce dispositif de participation et de délibération a fait ses preuves. Il a permis, grâce aux différentes contributions, de faire des propositions d'actions publiques qui s'ancrent pleinement dans les réalités locales. Ces dernières ont été reconnues par les élu-e-s locaux-ales comme constructives.

PROPOSITION

Le jury citoyen pourrait être mobilisé sur d'autres politiques publiques de façon plus régulière. Reconnu comme une richesse dans la construction et la décision des politiques publiques. Le jury pourrait donc passer de l'expérimentation à son institutionnalisation.

> Mettre l'accueil au cœur des pratiques festives de Villeurbanne

DIAGNOSTIC

L'histoire et la pratique des festivités à Villeurbanne sont riches et appréciées de tous. Elles ont grandement participé à la création d'une identité collective de Ville accueillante. Ces fêtes sont attendues par celles et ceux qui ont de l'ancienneté et font souvent partie du rapport d'étonnement positif des nouveaux arrivant.e.s.

PROPOSITION

La Ville doit veiller à conserver les conditions d'organisation de fêtes populaires à son image, en mettant les acteurs associatifs et citoyens au cœur des projets, dans un travail commun, et garantissant par ailleurs la diffusion et l'accès aux temps festifs dans toute la Ville. Charivari et la Fête du livre jeunesse furent des exemples magistraux de ce qui est possible en la matière en 2018.

La généralisation d'une fête de l'accueil annuelle avec l'ensemble des acteurs associatifs, culturels de la Ville qu'on pourrait nommer « **Bienvenue** » pourrait être généralisée. Comme la fête des voisins, cette fête pourrait être l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants dans un immeuble, une résidence ou un quartier. Elle pourrait aussi permettre à des fêtes historiques comme celle de la fête des peuples portée par les acteurs associatifs de Croix-Luizet de s'inscrire dans une dynamique à l'échelle de la ville.

> Renforcer le positionnement du Rize autour de la thématique de la « Ville hospitalière et accueillante »

DIAGNOSTIC

La thématique de la migration a été beaucoup développée en lien avec la mémoire passée. Malgré l'accueil régulier de chercheur.se.s sur le sujet des migrations contemporaines, les ressources relatives aux mémoires migratoires plus récentes méritent d'être complétées.

PROPOSITION

Le Rize, centre culturel mémoires et société, pourrait renforcer son axe de recherche et d'animation « migration » autour d'une déclinaison relative à la « ville hospitalière ». Cette dernière permettrait de compléter des ressources sur les questions relatives aux migrations actuelles et aux pratiques de l'hospitalité au niveau local. Elle participerait de l'observation sociale, produirait et capitaliserait des connaissances sur ces thèmes que le Rize rendrait accessibles à tou.t.e.s et en particulier aux services des politiques publiques de la ville. Elle pourrait, de plus, dans un volet diffusion et valorisation : organiser des animations régulières, une semaine dédiée à l'accueil par exemple, mettre en place des expositions sur la thématique, et contribuer à enrichir chaque année ses collections.

> Participer à l'accessibilité des services publics locaux en dépassant les barrières de la langue

DIAGNOSTIC

Les offres de formations linguistiques sont insuffisantes sur le territoire. Or, l'arrivée en France pour une personne étrangère est un processus long, semé d'embûches, la langue constitue souvent l'obstacle principal ne lui permettant pas l'autonomie et l'inclusion, pour se repérer dans la Ville, avoir les informations clés sur les lieux et services, mais aussi sur ses droits.

PROPOSITION

La Ville pourrait développer les ressources en langues suffisantes pour répondre aux besoins d'orientation et d'information de la personne nouvellement arrivée.

La Ville pourrait s'engager à traduire l'ensemble de ses documents administratifs et mettre en place des services publics plus accessibles avec la mise en place de signalétiques.



BIBLIOGRAPHIE

- AKOKA, K., « Crise des réfugiés, ou des politiques d'asile ? », en ligne : www.laviedesidees.fr/Crise-des-refugies-ou-des-politiques-d-asile.html (consulté le 28 mars 2017).
- AKOKA, K., « L'archétype rêvé du réfugié », 2011, n° 90-3 Plein droit 13 16.
- BABELS (dir. AGIER, M.), Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants, Lyon, France, Le passager clandestin, 2018.
- BANC Maurice, La démocratie locale, Représentation, participation et espace public, PUF, 1999, BELMONT, A., Villeurbanne, 2000 ans d'esprit d'indépendance, Glénat, 2015
- BLANCO, I., « Les jurys citoyens en Espagne : vers un nouveau modèle de démocratie locale ? », n°18-5, Mouvements, p.132 137.
- BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « l'impératif délibératif », Politix, n°57, 2002, p.17-35
- BLONDIAUX Loïc, Le nouvel esprit de la démocratie, Le Seuil, 2008
- BOUDOU, B., « Éléments pour une anthropologie politique de l'hospitalité, Elements for a Political Anthropology of Hospitality », Revue du MAUSS, 2012.40.267 284.
- BOUDOU, B., Politique de l'hospitalité, CNRS Editions, 2017.
- BRUGERE, F. et LE BLANC, G., La fin de l'hospitalité, Paris, France, Flammarion, 2017.
- CARREL, M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Éditions, 2015.
- CHARLOT Jean-Luc, Le pari de la participation, approximation d'une activité politique, L'Harmattan, 2006
- CHAVANON, M., « La mise en récit participative du passé migratoire local : le défi d'une mémoire partagée, entre projet urbain et mobilisation politique, Participations, 2014
- CUSSET, Y., Prendre sa part à la misère du monde. Pour une philosophie politique de l'accueil., Edition de la Transparence, 2010.
- DEBENEDETTI, M.-C. C., « Une politique esquivée : la lutte contre les discriminations ethnoraciales », Migrations Société 2016.155.153 164.
- DEBOULET, A. et NEZ, H, Savoirs citoyens et démocratie urbaine, PUR, 2013
- FIRMIN A. et SLAMA, « Les frontières incertaines du droit au logement et à l'hébergement des étrangers », 2010
- FRIGOLI, G., « Les usages locaux des catégories de l'action publique face aux situations migratoires », Migrations Société 2016, n°12, 81 93.
- FORET Catherine, 2001, Gouverner les villes avec les habitants, Lausanne et Paris, Editions Charles Léopold Mayer
- FLAMAND A., « La fabrique d'un public régional, observation participante du premier jury citoyen en Poitou-Charentes » in
- SINTOMER Yves et TALPIN Julien (Dir.) La démocratie participative au-delà de la proximité, le Poitou-Charentes et l'échelle régionale, PUR, 2011, p.75-90
- JEGOUZO, Y., « Droit de la ville et droit dans la ville, Abstract », Revue française des affaires sociales 3.55 70.
- GATE, J., « Ordre public, moralité publique et dignité de la personne humaine : quels pouvoirs pour le maire ? Quelles obligations ? », Dalloz, AJ Collectivités territoriales, 2016
- GIRARDON J., Les collectivités territoriales, 3 édition, Ellipses, 2014.
- GOTMAN, A. (dir.), Villes et hospitalité: les municipalités et leurs « étrangers », Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004.
- HAMEL P., Action collective et démocratie locale, Montréal, Presses de l'Université de Montréal,
- LACHARME, B., « Le non-recours dans le domaine du droit au logement », RDSS, 2012
- LEGROS O.(dir.), Participations citoyennes et action publique, Paris, Adels-Yves Michel , 2008
- LOCHAK, D., « Qu'est-ce qu'un réfugié ? La construction politique d'une catégorie juridique », Pouvoirs 2013.144.33 47.
- MATHIEU Lilian, « soutenir les familles sans papiers : l'engagement dans le réseau éducation sans frontière » in FASSIN Didier (Dir.) Les nouvelles frontières de la société française, Paris, La découverte, p319 et 321.
- NEVEU Catherine, Citoyenneté et espace public, « habitants jeunes et citoyens dans une ville du Nord », Septentrion presses universitaires, 2003
- NOIRIEL, G., Réfugiés et sans-papiers: la République face au droit d'asile : XIX^e-XX^e siècle, Paris, France, Pluriel, DL 2012, 2012.
- REYNIERS, A., « Mouvements migratoires et circulation des Roms roumains en Europe », Revue européenne des migrations internationales , 2016
- ROUSSEAU, Dominique, Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation, Seuil, 2015
- SAINTY, J. « Comprendre le désintérêt des citoyens pour la participation : un chantier à venir ? », Participations, 2017, p.267 283.
- SINTOMER Y. (dir.), Gestion de proximité et démocratie participative, Paris, La découverte, 2005 SINTOMER, Y. et TALPIN, J., « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », Raisons politiques, 2011, n°42-2
- WARIN, P., Le non-recours aux politiques sociales, coll. Libres Cours Politique, PUG, 2016.
- WIHTOL DE WENDEN, C., La question migratoire au XXI^e siècle: migrants, réfugiés et relations internationales, Paris, France, SciencesPo, les Presses, 2013.

Lettre de mission

le maire de villeurbanne
JEAN-PAUL BRET

ville de villeurbanne

Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL
Directeur
Est Métropole Habitat
53 avenue Paul Kruger
69100 Villeurbanne

Le 31 mars 2017

Cher monsieur Van Styvendael,

Villeurbanne est une ville qui, depuis la fin du XIX^e siècle s'est développée avec l'arrivée successive de populations. Venues de régions limitrophes ou du monde entier, motivées par des raisons économiques ou par la volonté de fuir la guerre et les persécutions, elles sont progressivement devenues d'ici. Villeurbanne a ainsi développé une tradition d'accueil et une capacité à vivre ensemble, souvent citées en référence. Il s'agit d'une richesse qui se traduit par un capital social, culturel, intellectuel, économique et humain qui amène Villeurbanne à répondre avec enthousiasme, intelligence et réalisme aux défis d'aujourd'hui.

Le monde connaît actuellement des mouvements migratoires sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Comment accueillir ? La question se pose à tous les Etats. En France, Villeurbanne a été parmi les premières villes à recevoir des migrants lors du démantèlement de la « jungle » de Calais. Cette position affirmée n'a pas été le fait de tous les élus locaux. Certains ont choisi de refuser cet accueil et d'agiter les peurs.

Dans ce contexte où s'énoncent des points de vue contradictoires, au regard de la grande tradition d'accueil de Villeurbanne et pour lui donner un nouveau souffle, il m'a semblé opportun d'engager une mission que vous avez bien voulu accepter et qui devra répondre à trois questions :

- 1- Sur quoi se fonde la tradition d'accueil de Villeurbanne ? Sur son passé industriel et ouvrier ? Sur l'engagement des différentes équipes municipales ? Sur le tissu associatif et syndical ? Sur un esprit de solidarité et de tolérance qui s'est construit au fil du temps, dans le respect des origines et des pratiques ? S'appuie-t-elle sur des faits transmis de bouche à oreille ou des marques dans la ville (comme la rue des Bienvenus) ?

ville de villeurbanne

- 2- Cette tradition d'accueil a-t-elle une réalité aujourd'hui ? Comment s'exprime-t-elle ? Par qui et dans quelles circonstances ? En quoi le maire et l'équipe municipale contribuent-ils à la faire vivre ?
- 3- Quelles formes pourraient prendre cet accueil à l'avenir ? Par quels dispositifs ? Au cours de quels événements ? Et dans quels espaces de la vie quotidienne ?

Cette mission doit se nourrir des initiatives conduites sur le territoire. De nombreuses structures – municipales, associatives ou indépendantes – ont un point de vue, défendent une ambition, se positionnent sur ce sujet. Il est important de les associer. Comme il est essentiel d'associer les citoyens et de solliciter leur avis et leur expertise.

Vous me rendrez compte directement de l'avancée de vos travaux. Je reste, pour ma part, à votre disposition pour échanger autant que nécessaire tout au long de votre mission.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, cher monsieur Van Styvendael, mes salutations les meilleures.


Jean-Paul Bret

Liste des personnes rencontrées

Phase exploratoire mai - juillet 2017

- RIZE
- CCO
- Ateliers Frappaz
- Forum Réfugiés
- GEVIL
- Fête du livre jeunesse
- ENM
- TNP
- Komplex Kapharnaüm
- Zéotrope
- CMTRA
- ASVEL
- Association sportive algérienne de Villeurbanne
- SCIC Habitat
- INSA
- Délégation éducation et universités, Ville de Villeurbanne
- Délégation vie associative
- Délégation Solidarités, innovations sociales, handicaps et politique de la Ville, Ville de Villeurbanne
- Délégation économie solidaire, emploi et insertion, santé lutte contre les discriminations et égalité femme-homme, Ville de Villeurbanne
- Délégation développement urbain, habitat et logement, Ville de Villeurbanne
- Délégation jeunesse et vie étudiante, Ville de Villeurbanne
- Réseau de lecture publique de la ville de Villeurbanne
- Centres sociaux de Villeurbanne
- ARALIS
- ADOMA
- Solidarité pour exister (SOPE) (Sénégal)
- Maison de la culture arménienne
- Association France-Amérique Latine
- Casa Cultural de Murcia
- Maison de la culture chinoise de Lyon
- ALWANE
- RAJA TIKWA
- Acteurs culturels de Villeurbanne
- Association Relais
- Collectif des organisations de solidarité internationales issues des migrations de la région Rhône-Alpes (COSIM Rhône-Alpes)
- > Vincent VESCHAMBRE (directeur)
- > Fernanda LEITE (directrice)
- > Patrice PAPELARD (directeur) et Nadège THOLLY (directrice adjointe)
- > Marc NOAILLY (Président), Jean-François PLOQUIN (directeur) et François RYSTO (Secrétaire adjoint)
- > Alain GARCIA (président)
- > Gérard PICOT (directeur de la Fête du livre jeunesse) et Bernard SEVAUX (directeur général adjoint culture, jeunesse et prospective de la ville de Villeurbanne)
- > Martial PARDO (directeur)
- > Christian SCHIARETTI (directeur) Laure CHARVIN (secrétaire générale) et Guillaume CANCADE (administrateur général)
- > Paul MAGAUD (président) et Marion GATIER (directrice adjointe)
- > Marie-Ange VENCK (présidente)
- > Yaël EPSTEIN (directrice), Antoine SAILLARD
- > Alain CLOUX (Directeur Général Adjoint de l'ASVEL Basket) et Céline NAPOLY SCHMIDT (en charge de l'évènementiel)
- > Habib DJAMEL, Samir BOUNOUARA, Mohammed BILAL
- > Romain ROYET
- > Eric MAURINCOMME (directeur)
- > Damien BERTHILIER (élu)
- > Christelle GACHET (élu) et Magali DESCOURS (Directrice du service vie associative)
- > Claire LEFRANC (élu) et Bénédicte AUGAGNEUR (directrice de la démocratie locale, développement et vie des quartiers), Mathieu PILLARD (Responsable du service démocratie locale et maisons des services publics), Simon MOVERMANN (Directeur général adjoint) Camille LLORET-LINARES (Directrice adjointe du CCAS) et Marie-Pierre BEAUFORT (Responsable de service CCAS solidarité et développement solidaire)
- > Agnès THOUVENOT (élu) et Marie Christine CERRATO-DEBENEDETTI (chargée de mission lutte contre les discriminations)
- > Richard LLUNG (élu) et Céline ROBIN (service habitat)
- > Jonathan BOCQUET (élu) et Fanny MARTEL (responsable du bureau information jeunesse)
- > Pierre CHAGNY (directeur du réseau lecture publique) et Dorothee LECOLLEY (responsable espaces accueil et multimédia et référente action culturelle et communication)
- > Nicolas BOILLOUX (Cusset), Luce CALDERINI et Guylaine OUARI (Buers), Alain LUCAND (Croix-Luizet), Michelle BELLEMIN (Cyprien-Les Brosses), Caroline COULON (Charpenne/Tonkin), Elise PERON (Saint-Jean), Malika BRINGTOWN (Les Brosses)
- > Richard JEANNIN (directeur)
- > Matthieu MOUZET (Directeur territorial d'Adoma sur le Grand Lyon)
- > Dou dou SY (Président)
- > Meguerditch MAKHSIYAN (Président)
- > Augustin MALDONADO (président)
- > Maria PADILLA (présidente)
- > Daniel SHI (président)
- > Hassan ABD ALRAHMAN (président)
- > Salima OUERTANI et Frédéric ABECASSIS
- > Damien GUILLOT, Michel LE PIOUFF et Etienne GUIBERT
- > Philippe BOISADAM (Président) et Pierre ORIOL (Directeur)
- > Alain MULABA (président)



accueillir
à villeurbanne

